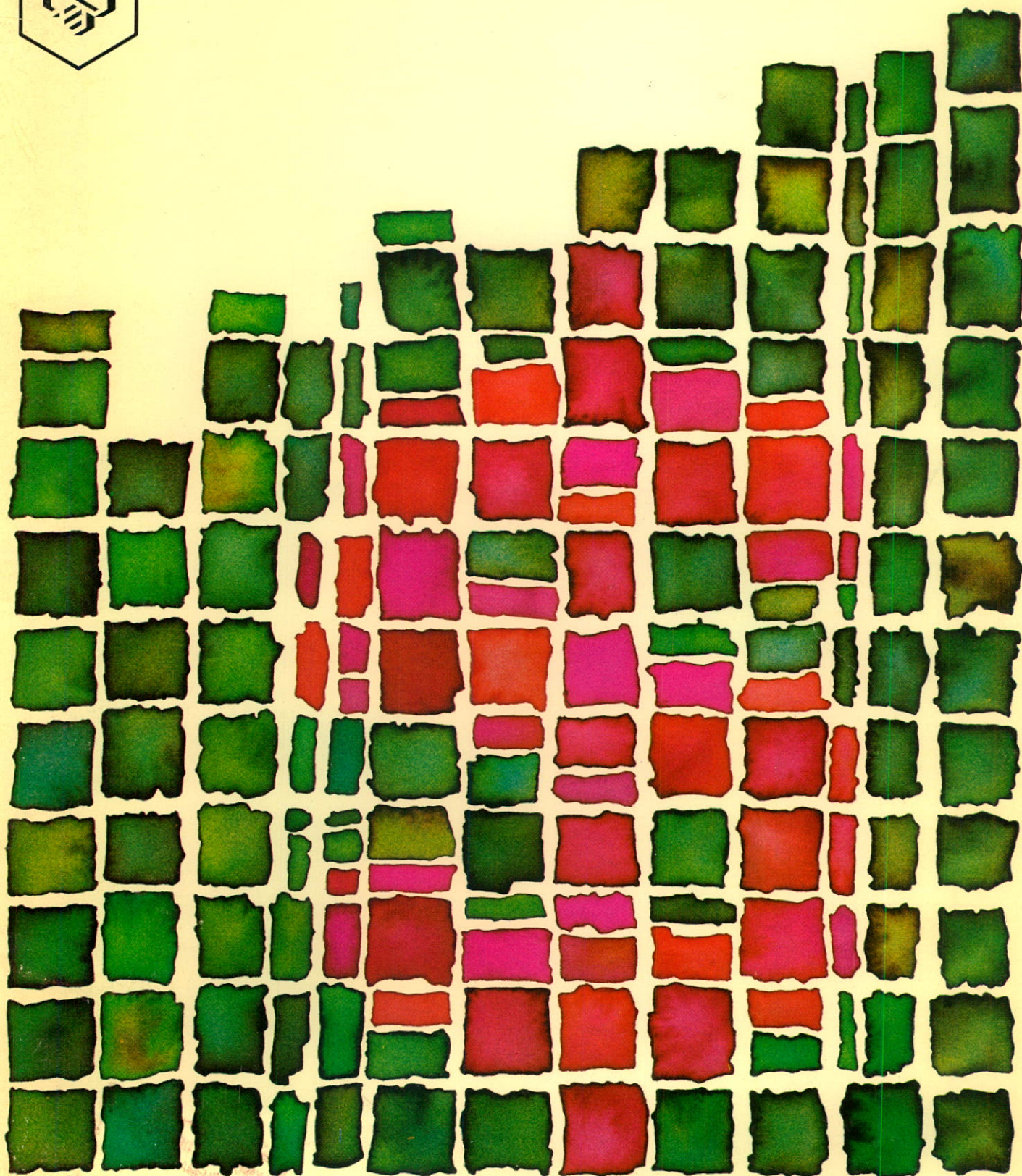




**Quarante-neuvième rapport annuel
de La Confédération des caisses
populaires et d'économie
Desjardins du Québec**

**pour l'exercice clos
le trente et un décembre
mil neuf cent quatre-vingt**

siège social:
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5

Sommaire

Les membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et les organismes internationaux	4
Le conseil d'administration	
Les commissions	5
La direction générale et les cadres supérieurs ..	6
Le message du président	7
Le compte rendu des activités	17
Le rapport de la direction générale	24
Le rapport des vérificateurs	36
L'état des résultats (informatique et fonds de sécurité exclus)	37
L'état des résultats de l'informatique	38
L'état de la réserve générale	39
L'état du trop-perçu non distribué	39
L'état des résultats et le solde du fonds de sécurité	40
L'état de l'évolution de la situation financière ..	41
Le bilan:	
— l'actif	42
— le passif	43
Notes complémentaires (aux états financiers de la C.C.P.E.D.Q.)	44
Les statistiques générales	49
Tableau 1: ensemble consolidé des Caisses populaires et d'économie Desjardins, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins: situation de l'actif et du passif	51
Tableau 2: les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins: situation consolidée de l'actif et du passif	52
Tableau 3: les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations: situation consolidée des revenus et des dépenses	53
Tableau 4: les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins: répartition du portefeuille	53
Tableau 5: les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations: répartition des prêts en cours selon l'activité	54
Tableau 6: les Caisses populaires et d'économie Desjardins: actif, prêts, capital social et dépôts — Taux de croissance annuelle de 1976 à 1980 ..	55
Tableau 7: les Caisses populaires et d'économie Desjardins: prêts effectués — Nombre et valeur de 1976 à 1980	56

Tableau 8: les Caisses populaires et d'économie Desjardins: prêts, capital social et dépôts — Structures comparées de 1976 à 1980	56
---	----

GRAPHIQUES

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec: évolution de 1976 à 1980 — Actif, capital social et dépôts	57
Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations — Revenus et dépenses: 1979 et 1980	58
Les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec — Répartition du portefeuille 1980 ..	59
Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations — Répartition des prêts en cours 1980	59

Les membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

Les fédérations

Fédération des caisses populaires Desjardins du centre du Québec
Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec
Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
Fédération des caisses populaires Desjardins de la Péninsule et des Îles
Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie
Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas Saint-Laurent
Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean
Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi
Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska
Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière
Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec

Les institutions

Le Groupe Desjardins-assurances générales
L'Assurance-Vie Desjardins
La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie
Fiducie du Québec

Les autres institutions rattachées au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

L'Institut Coopératif Desjardins
La Fondation Girardin-Vaillancourt
Société d'Investissement Desjardins
Crédit Industriel Desjardins Inc.
Société de Développement International Desjardins Ltée
La Caisse centrale Desjardins du Québec
Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins
La Société d'habitation Alphonse Desjardins
Service de sécurité C.P.D. Inc.

Organismes internationaux dont la Confédération est membre

Comité de Liaison internationale de la Coopération d'épargne et de crédit
La Confédération internationale du Crédit Populaire
La Confédération internationale du Crédit agricole
L'Union internationale Raiffeisen

Le conseil d'administration

* Alfred Rouleau	
<i>président et chef de la direction</i>	
* Jean-Marie Ouellet	
<i>président du conseil d'administration</i>	(1983)
* Guy Bernier	
<i>premier vice-président du conseil d'administration</i>	(1981)
* Henri-Paul Trudel	
<i>deuxième vice-président du conseil d'administration</i>	(1981)
* Monique Vézina-Parent	
<i>secrétaire du conseil d'administration</i>	(1981)
Raymond Audet	(1983)
René Authier	(1981)
Claude Béland	(1981)
J.-Roland Bellemare	(1982)
Jean-Eudes Bergeron	(1981)
Georges-Albert Bertrand	(1982)
Raymond Blais	(1982)
Gérard Chabot	(1983)
Paul-R. Charbonneau	(1983)
* Raymond Comtois	(1982)
* Denis Frenière	(1982)
Clément Gauthier	(1982)
Gérard Grégoire	(1982)
A.-Hervé Hébert	(1982)
Wesley Hogg	(1983)
Jean-Claude Hudon	(1983)
Georges-Octave Langlois	(1983)
Conrad Leblanc	(1981)
Gérard Leblanc	(1981)
Serge Limoges	(1981)
Marcel Marcotte	(1983)
Oscar Mercure	(1983)
Camille Montpetit	(1981)
Raoul Poirier	(1981)
François Richard	(1982)
Roger Roy	(1983)
Robert Soupras	(1982)
Émile Girardin	
<i>président honoraire</i>	

Les commissions

L'éducation

Membres:

Raymond Audet, *président*
Claude Béland
Gérard Chabot
Conrad Leblanc
Marcel Marcotte
Armand Piette

Les relations de travail

Membres:

Paul-R. Charbonneau, *président*
Jean-Eudes Bergeron
Clément Gauthier
A.-Hervé Hébert
Gérard Leblanc
Camille Montpetit

La régie de l'inspection

Membres:

Georges-Octave Langlois, *président*
René Authier
J.-Roland Bellemare
François Richard
Roger Roy
Robert Soupras

La vérification

Membres:

Raymond Blais, *président*
Gérard Grégoire
Wesley Hogg
Serge Limoges
Oscar Mercure
Raoul Poirier

* Membres du comité exécutif

La direction générale et les cadres supérieurs

- * Alfred Rouleau, *président et chef de la direction*
 - Yvon Daneau, *secrétaire général*
 - Léon-G. Cantin, *adjoint au secrétaire général*
 - Rita Bédard, *directrice des affaires juridiques*
- * René Croteau, *directeur général*
- * Gilles Jobin, *directeur général adjoint* —
Secteur des ressources humaines
 - Jules W. Comtois, *directeur du personnel interne*
 - Marcel Girard, *directeur du personnel externe et des relations du travail*
 - Pierre Harvey, *directeur de la formation*
- * Madeleine Joubert, *directrice générale adjointe* —
Secteur des études et communications
 - Auguste Roy, *directeur de la recherche*
 - Majella St-Pierre, *directeur des communications*
- * Marc Lemieux, *directeur général adjoint* —
Secteur du développement technique
 - Gilles Nadeau, *directeur de la normalisation*
 - Gilles Tremblay, *directeur de l'informatique*
- * Pierre Mathieu, *directeur général adjoint* —
Secteur du contrôle et gestion
 - Jacques McGee, *directeur des services comptables et du contrôle*
 - Laurent Racine, *directeur des affaires administratives*
 - Gilles Douville, *directeur des immeubles*
- * Hubert Marceau, *directeur général adjoint* —
Secteur de l'inspection
 - Pierre Bouchard, *directeur des opérations*
 - Yves Lamothe, *directeur de la standardisation et de la fiscalité*

* Membres du comité de direction

Le message du président

Comme l'année précédente, 1980 a été marquée par l'instabilité des taux d'intérêt. Ceux-ci ont subi de fortes poussées à la hausse, particulièrement au premier et au dernier trimestre. Cette situation préoccupante découlait une fois de plus de la politique monétaire américaine visant à casser l'inflation qui a d'ailleurs été, à des degrés divers il est vrai, le fait de toutes les économies du monde occidental, par suite de la dernière hausse du prix du pétrole qu'elles ont dû absorber à la fin de 1979. Cette lutte contre l'inflation a amené le gouvernement des États-Unis, plus particulièrement, à adopter des politiques très restrictives qui, en plus de provoquer des hausses de taux d'intérêt, ont passablement ralenti l'activité économique. Ainsi, la récession qui ne s'était pas concrétisée en 1979, du moins avec la vigueur prévue par les observateurs de la scène économique, a frappé de plein fouet l'économie nord-américaine en 1980. Deux industries particulièrement névralgiques ont été sévèrement touchées: la sidérurgie et l'automobile.

En raison de l'imbrication étroite des deux économies, les retombées de la hausse des taux d'intérêt et celles du ralentissement de l'activité économique aux États-Unis n'ont pas tardé à se manifester au Canada. La production intérieure réelle du Canada a baissé de 0,2% en 1980 et les taux d'intérêt ont eu une fois de plus une tendance à s'aligner sur les taux américains. Le taux de chômage s'est établi à 7,8% en 1980, contre 7,5% en 1979.

À ces difficultés économiques et aux incertitudes qu'amène habituellement une année d'élection présidentielle aux États-Unis, il faut retenir par surcroît la question constitutionnelle, en particulier le référendum de mai dernier pour cerner de façon plus exacte l'environnement socio-économique et financier dans lequel les caisses ont eu à oeuvrer au cours de la dernière année.

Dans les circonstances, la performance des Caisses populaires et d'économie Desjardins a été satisfaisante, le taux de croissance de l'actif consolidé ayant été de 13,1%. Cette performance soutient facilement la comparaison avec celle des concurrents.

Enfin, cette description sommaire de l'année vécue par les Caisses populaires et d'économie

Desjardins en 1980 serait incomplète si l'on omettait de mentionner la révision de la législation bancaire votée en novembre dernier. Dans le cadre de cette révision, c'est la Loi sur l'Association canadienne des paiements qui nous intéresse au premier chef. Elle donne aux caisses d'épargne et de crédit, par le truchement de leurs structures de représentation, un accès direct au système canadien de paiement.

La conjoncture québécoise

Il fallait s'y attendre. Les difficultés de l'ensemble de l'économie nord-américaine et occidentale n'ont pas laissé intacte l'activité économique au Québec. L'inflation a réduit le pouvoir d'achat des consommateurs, de même que leur pouvoir d'emprunt, vu le niveau qu'ont connu les taux d'intérêt à certaines périodes. Les Caisses populaires et d'économie ont été affectées de plusieurs façons, entre autres:

— Premièrement, les hausses des taux d'intérêt, par leur tendance à déprimer le marché des prêts hypothécaires, principalement orientés chez nous vers l'habitation, nous atteignent dans un volet très important de notre vocation socio-coopérative: celui d'aider les ménages à mieux se loger.

— Deuxièmement, les hausses successives connues au début et à la fin de 1980, après une trêve éphémère au milieu de l'année, se sont prolongées au début de 1981. Elles tendent à introduire une distorsion morale dans la relation entre le sociétaire-usager et sa caisse, celle-ci se voyant obligée de pratiquer une politique de taux d'intérêt considérés comme usuraires avant les dernières flambées. C'est une situation réellement angoissante pour une caisse que d'appliquer de tels taux à certaines catégories de sociétaires pour lesquels la caisse populaire ou la caisse d'économie est la seule institution financière à laquelle ils ont accès et sur laquelle ils peuvent réellement compter.

Le taux de chômage a également augmenté, passant de 9,3% en 1979 à 9,6% en 1980. Comme d'habitude en période de ralentissement économique, ce sont les jeunes qui ont été les premiers et les plus sévèrement touchés.

Moins bonne que l'an dernier, la tenue de l'économie québécoise a été, tout compte fait, acceptable en 1980, du moins si on la compare à celle des économies avoisinantes, l'économie ontarienne en particulier. Le Québec s'en est tiré à meilleur compte que l'Ontario, en grande partie en raison de profondes différences de structures entre ces deux économies.

En effet, l'économie québécoise a, au total, subi beaucoup moins durement les contre-coups du ralentissement de l'activité économique nord-américaine que l'Ontario, où se trouve concentrée une plus grande proportion d'industries de biens durables, particulièrement l'automobile, soumises à la rude concurrence des produits étrangers.

Il y a là un paradoxe: en 1980, nous nous en sommes mieux tirés face à la récession nord-américaine, parce que nous aurions de « moins bonnes industries »! Comme quoi, tout est relatif et rien que relatif en matière économique. Mais cette meilleure tenue de l'économie québécoise en 1980 ne doit pas faire d'équivoque ni être la source d'aucune illusion d'optique: nos problèmes structurels restent entiers. Notre économie a besoin d'être modernisée, les secteurs mous occupent encore une place trop importante dans notre structure industrielle, non seulement par rapport aux industries lourdes à forte intensité technologique, mais surtout par rapport à certains types d'industries qui sont appelés à jouer un rôle déterminant dans la structure des économies modernes et dans la vie quotidienne de chacun de nous. J'ai à l'esprit les industries reliées au traitement de l'information, aux télécommunications et à la télématique qui est une combinaison des deux.

Le Québec et ses régions

En raison de la position névralgique dans l'économie québécoise, il a été encourageant de constater que l'économie montréalaise a commencé en 1980 à se défaire de la morosité qu'elle affichait depuis la fin de l'euphorie olympique. Cette nouvelle frontière économique qui se dessine à l'horizon montréalais, malgré un environnement économique passablement difficile, est le fait d'une concertation dynamique du milieu des affaires, du milieu syndical, du milieu coopératif et des pouvoirs

publics. Le sommet tenu récemment sur l'avenir économique de Montréal devrait d'ailleurs contribuer à maintenir et à intensifier cet élan.

À cet égard, il y a lieu de souligner le dynamisme vigoureux qu'affichent certaines autres régions économiques depuis le début de la dernière décennie. Ces régions sont même devenues et doivent demeurer des exemples inspirants pour la région montréalaise elle-même et pour nous tous, préoccupés du développement de nos milieux respectifs.

Toutefois, aussi nombreuses, aussi diversifiées et aussi originales qu'elles puissent être, ces initiatives régionales auront toujours besoin, pour leur propre viabilité et leur propre expansion à long terme, d'un support et d'un coussin qu'elles ne sauraient trouver ailleurs qu'à travers des assises économiques fortes à Montréal. En ce sens, dans une politique de développement économique globale qui suppose des choix ou des options à privilégier, la question fondamentale n'est pas réellement de choisir entre le développement de Montréal ou de celui des autres régions, mais plutôt de soutenir et de maintenir l'activité montréalaise, sans diminuer l'élan des autres régions. C'est, en d'autres termes, dans la convergence de deux axes de développement, se renforçant mutuellement et générant respectivement leur propre dynamisme, qu'il faut essayer de trouver des solutions valables et durables aux problèmes économiques du Québec.

L'expérience référendaire

Enfin, sur le plan social, contrairement à l'année 1979 fortement perturbée par les négociations du secteur public, 1980 a été dans l'ensemble relativement calme sur l'échiquier patronal-ouvrier. La seule source de tensions sociales digne de mention a sans doute été le contexte référendaire qui, au total, n'a heureusement pas laissé à travers notre tissu social des déchirures irréparables. Au contraire, la société québécoise a fait preuve d'une très grande maturité démocratique tout au long de cette expérience.

Telle m'est apparue, en gros plan, sous ma loupe personnelle, la conjoncture économique et sociale dans laquelle ont eu à oeuvrer les Caisses populaires et d'économie Desjardins en 1980.

Les activités des caisses

L'actif consolidé des Caisses populaires et d'économie Desjardins est passé de 10,2 \$ milliards en 1979 à 11,5 \$ milliards en 1980, ce qui représente une augmentation de 13,1%. Quant au taux de croissance des prêts, il a été de 13,8%. Ces résultats reflètent pour une bonne part la conjoncture difficile de 1980, qui a affecté l'ensemble des institutions financières. Revoyons en détail le comportement des prêts, un des truchements majeurs par lesquels les caisses populaires et d'économie affirment leur présence économique dans la société québécoise.

Prêts avec garantie hypothécaire

En 1980, l'ensemble des caisses populaires et d'économie a effectué 62 000 prêts hypothécaires pour une valeur de 1,8 \$ milliard. À la fin de l'année 1980, les prêts avec garantie hypothécaire en cours dans les caisses populaires et d'économie s'établissaient à 5,7 \$ milliards, ce qui représentait 53% du total des montants dus aux membres.

Prêts sans garantie hypothécaire

Les caisses populaires et d'économie ont en outre effectué 562 000 prêts sur reconnaissance de dette au cours de 1980, pour une valeur de 2,8 \$ milliards et, à la fin de l'année, le solde des prêts de cette nature s'établissait à 2,7 \$ milliards. Les fonds ainsi prêtés le sont donc à court terme et viennent en aide annuellement à un très grand nombre d'individus.

Au total, les Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec auront donc effectué 624 000 prêts pour une valeur de 4,6 \$ milliards en 1980. Cela représente un volume de 18,4 \$ millions prêtés par jour ouvrable.

Au 31 décembre 1980, le montant total des prêts en cours par les caisses et les fédérations aux individus, aux entreprises et aux corporations publiques s'établissait à 8,6 \$ milliards, soit une croissance de 13,8% par rapport à 1979. De ce montant, 1,3 \$ milliard, soit 15% du total, étaient prêtés à des entreprises industrielles et commerciales, incluant 447 \$ millions à l'agriculture et aux pêcheries. De plus, les caisses et les fédérations avaient un montant de 160 \$ millions investis dans les coopératives, sous forme de prêts, obligations, parts sociales,

etc. Ceci ne tient pas compte des prêts effectués par nos institutions d'assurances générales, d'assurance-vie, de fiducie et de financement industriel et commercial. À la suite de ces résultats, il y a lieu d'être satisfait, malgré quelques difficultés particulières rencontrées par certaines caisses populaires et d'économie. Quoi qu'il en soit, ces cas particuliers, qui appellent des redressements, reçoivent une attention vigilante à tous les niveaux, et il serait vain de chercher les réponses à ces difficultés ailleurs que dans les décisions des conseils d'administration des caisses, dans les attentions plus spéciales que les fédérations portent à chaque cas et enfin dans les nouveaux instruments de gestion que la Confédération met en place pour mieux faire face aux aléas de cette nature. Les activités du conseil d'administration de la Confédération en 1980 reflètent largement ces préoccupations.

Les activités du conseil d'administration

Au conseil d'administration, les prises de décisions ont une fois de plus couvert un large éventail. Elles se sont inscrites pour la plupart dans le prolongement de divers dossiers initiés en 1979 ou antérieurement, soit pour les finaliser, soit pour en poursuivre l'étude, mais toujours en réponse ou en quête de réponses adéquates aux problèmes de l'heure et aux défis des années 80.

Portant sur les services, sur la sécurité financière et physique des fonds confiés aux caisses et à leurs institutions ou encore sur les structures et les orientations, les activités du conseil d'administration ont visé essentiellement à:

- améliorer la gamme de services et contribuer au développement de systèmes, en collaboration avec les fédérations;
- assurer une gestion plus efficace et une meilleure sécurité des fonds;
- prendre les dispositions pour amener l'ensemble du M.C.P.E.D. à réfléchir sur les orientations les plus appropriées au contexte des années 80;
- enfin, orienter le Mouvement Desjardins vers un partage plus efficace des responsabilités entre la Confédération, les fédérations et les institutions.

Toutes ces activités ont donné lieu à de nombreuses mutations et à des ajustements sur lesquels il y a lieu de s'arrêter quelque peu.

Les services

Ainsi, toujours en vue de répondre aux problèmes de l'heure et aux défis des années 80, le conseil d'administration a retenu le principe de l'implantation d'un réseau de guichets automatiques. Il a, en outre, poursuivi les études sur le regroupement des centres de compensation et sur la « monnaie de plastique ». Il y a lieu également de souligner la mise en place, en collaboration avec les fédérations, d'un nouveau service de « crédit variable personnel » dans les caisses.

Sécurité financière et physique

Il convient de signaler la mise en opération de la « Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins » constituée aux termes de la Loi 53. En vertu de cette loi adoptée en 1979, cette Corporation a pour objet d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide pour le bénéfice des caisses affiliées aux fédérations membres de la Confédération. Elle a assumé intégralement les droits et obligations du fonds de sécurité administré jusqu'alors par la Confédération.

Il convient de signaler également que la propriété du Service de sécurité C.P.D. Inc. a été élargie en cours d'année pour permettre aux fédérations d'en devenir membres.

Évolution organisationnelle

Du côté des instances décisionnelles, certaines modifications ont été apportées aux règlements de régie interne, lors de l'assemblée générale spéciale du 18 novembre 1980, pour donner suite aux conclusions du rapport sur le partage des responsabilités entre la Confédération, les fédérations et les institutions, à la lumière des opinions exprimées au colloque de l'automne 1979 et des réflexions poursuivies par le conseil d'administration au cours de l'année 1980 sur le même sujet.

On voudra bien noter également la réorganisation corporative du Groupe Desjardins — assurances générales. L'année 1979 avait, en effet, vu le rapprochement administratif de ces institutions, alors qu'en 1980, cette démarche organisationnelle a abouti en

décembre dernier à une loi constituant une corporation unique.

Il faut signaler, en outre, le début des activités de La Société d'habitation Alphonse Desjardins, qui est maintenant apte à assurer le lien entre nous et les instances gouvernementales et privées, et à coordonner nos initiatives dans les domaines de l'habitation et de la rénovation.

Enfin, sanctionnée le 19 décembre dernier, la Loi 192 modifiant la Loi de la Confédération a entraîné des changements touchant plus particulièrement la Caisse centrale Desjardins du Québec et la Société d'Investissement Desjardins. En ce qui concerne cette dernière, entre autres, la loi a en quelque sorte démocratisé la S.I.D. en abolissant les restrictions qui permettaient uniquement à la Confédération de détenir des actions votantes et par le fait même uniquement aux membres du conseil d'administration de la Confédération d'en constituer l'assemblée générale. Dorénavant, les fédérations qui ont souscrit au capital-actions de la S.I.D. ont des droits égaux afférents aux actions qu'ils détiennent.

Les orientations

Sur le plan des orientations, le conseil d'administration a pris connaissance d'un certain nombre de travaux effectués dans le cadre de la recherche sur « la caisse populaire de demain ».

On se rappellera que cette réflexion fondamentale comprend un ensemble d'études sur la caisse populaire elle-même et son environnement socio-économique. À ce jour, des recherches sur le capital social, la structure financière de la caisse, les phénomènes reliés à la concurrence et à la croissance ont, entre autres, été réalisées.

En octobre dernier, les administrateurs ont consacré une réunion spéciale à une réflexion sur les résultats de l'étude « la caisse populaire et son milieu vus par les dirigeants ». Près de 2 000 dirigeants dans toute la province, provenant des caisses locales, des fédérations et des institutions ont participé à cette étude. Nous les remercions très chaleureusement de leur précieuse collaboration.

En référence aux mêmes préoccupations, une étude auprès des membres actuels et potentiels est présentement en cours.

L'un des résultats tangibles de cette importante recherche qu'il y a lieu de souligner, est celui de nous avoir tous sensibilisés à la nécessité d'appuyer de plus en plus notre orientation et notre action dans l'avenir sur des réflexions en profondeur solidement étayées.

De plus, il a arrêté le principe de la tenue de congrès régionaux en 1982, qui seront suivis d'une rencontre provinciale en 1983. Chose certaine, comme les congrès antérieurs, ces rencontres dont le thème est encore à l'étude, seront des occasions de réflexion et de discussions. Pour nous, il s'agit d'un moyen privilégié d'information, de formation et d'éducation populaire. Pour tout dire, une manifestation intense de notre présence dans la communauté, visant à indiquer à celle-ci les voies et moyens par lesquels nous entendons prendre part à la construction de son avenir.

Les événements marquants de l'année 1980

Plusieurs événements survenus en 1980 marqueront l'avenir du Mouvement Desjardins. Parmi ceux-ci, il faudra retenir certainement l'entrée en opération de la Caisse centrale Desjardins du Québec, l'adoption de la Loi sur l'Association canadienne des paiements, dans le cadre de la révision de la législation bancaire canadienne et, dans un autre ordre de considérations, l'inauguration du nouvel immeuble de la Confédération à Lévis.

La Caisse centrale Desjardins du Québec (C.C.D.Q.)

C'est le 22 juin 1979 que le gouvernement du Québec sanctionnait la Loi créant la Caisse centrale Desjardins du Québec, corporation à caractère coopératif et à vocation financière. Cette réalisation est le résultat de longues réflexions, de nombreux échanges et consultations, ainsi que de multiples interventions auprès du législateur.

Par la mise sur pied de cette corporation, le Mouvement Desjardins s'est doté d'une entreprise appelée à jouer un rôle d'intermédiaire financier pour son compte et à fournir un support au développement socio-économique de ses fédérations membres et, par voie de conséquence, des caisses populaires et d'économie qui leur sont affiliées.

La Caisse centrale a, entre autres fonctions, celle de représenter le Mouvement Desjardins auprès des différents intervenants dans les activités financières au Québec, au Canada et à l'étranger. Le Mouvement sera certainement mieux armé pour faire face aux fluctuations aléatoires des taux d'intérêt. Incidemment, elle aura un accès direct à la Banque du Canada, en sa qualité de membre de l'Association canadienne des paiements.

Loi sur la législation bancaire

Tout au cours de l'année 1980, nous avons été très attentifs à tout ce qui a entouré de près ou de loin la révision de la Loi sur les banques. Votée en novembre dernier par le Parlement canadien, cette loi tient compte, dans son ensemble, des représentations spécifiques que nous avons faites dans différents mémoires et lors de diverses comparutions devant des comités respectifs de la Chambre des communes et du Sénat.

Loi sur l'Association canadienne des paiements

Adoptée en même temps, la Loi sur l'Association canadienne des paiements prévoit que la Confédération, les fédérations et la Caisse centrale peuvent maintenant être membres de cette Association et avoir ainsi un accès direct au système canadien de paiements.

Relations gouvernementales

Plusieurs activités, dossiers et législations ont fait de l'année 1980 une des plus fébriles en matière de relations avec les gouvernements.

Loi des caisses d'épargne et de crédit

Ainsi, au sein d'un comité ad hoc auquel participent les autres fédérations de caisses d'épargne et de crédit, nous avons accentué, depuis l'automne dernier, nos discussions avec le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières sur certains amendements à la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit jugés prioritaires. Ces demandes de révision ont été agréées dans l'ensemble et seront éventuellement traduites en législation. Cette révision partielle devrait être suivie, dans un avenir que nous souhaitons rapproché, d'une refonte globale de la loi.

Rapport du groupe sur l'épargne

Dans le même ordre, il convient de signaler la publication, par le gouvernement du Québec, du rapport du groupe de travail sur l'épargne. Ce rapport a servi de thème de réflexion au colloque des dirigeants de l'assemblée générale de l'automne dernier. Un mémoire a été soumis à ce sujet à la lumière des délibérations et conclusions de ce colloque.

Mémoire sur la rémunération des services rendus au gouvernement fédéral

Enfin, la Confédération a soumis au ministre des Finances du gouvernement fédéral, à la demande de ce dernier, un mémoire portant sur la rémunération des services rendus au gouvernement canadien.

Le réseau de nos caisses facilite en effet aux citoyens du Québec l'encaissement des paiements reçus du gouvernement canadien, tels des chèques de pension et d'allocation familiale, des remises d'impôt, l'achat et l'encaissement des obligations d'épargne du Canada, etc. Ces services représentent un volume de transactions non négligeable. Selon notre estimation, le Mouvement Desjardins a contribué, au cours de l'année 1980, à l'encaissement de 14 500 000 effets émis par le gouvernement fédéral, pour une valeur globale excédant 3\$ milliards.

Présence sociale du M.C.P.E.D.

Bien sûr, toutes ces activités du conseil d'administration, tous ces dossiers qui ont atteint leur maturité en 1980, toutes ces structures que le Mouvement s'efforce de mettre en place et d'adapter pour faire face efficacement aux problèmes de l'heure et aux défis des années futures, toutes les influences que nous nous efforçons d'exercer sur les législations gouvernementales pour défendre et sauvegarder les intérêts des membres des caisses, pour maintenir et promouvoir l'idéal coopératif, seraient incomplets s'ils n'étaient pas teintés de préoccupations humaines et sociales.

Inauguration du 100 des Commandeurs

Aussi, sommes-nous portés à considérer comme un fait marquant de l'année 1980 l'inauguration du nouvel immeuble de la Con-

fédération, regroupant tout le personnel sous le toit du 100 des Commandeurs. L'événement s'est déroulé le 13 septembre dernier en même temps que celui de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses.

Plus qu'un monument de béton, cet édifice doit être un lieu de travail, capable d'assurer l'épanouissement socio-humain des hommes et des femmes qui y travaillent en accord avec leurs talents, leurs ambitions légitimes et, bien sûr, avec les objectifs et la nature coopérative de notre organisation. La taille de celle-ci commande le développement d'un sentiment d'appartenance et de contribution à quelque chose d'important pour notre collectivité. Cela doit être une préoccupation de tous les instants dans l'esprit de chacun de nous. Pas seulement à la Confédération, mais dans toutes les instances constitutives du Mouvement.

Le Campus Desjardins a tous les atouts pour être un ensemble humain, une ruche modèle et non une simple juxtaposition inerte d'édifices à l'architecture avant-gardiste, mais sans âme et sans esprit, et sans liens autres que fonctionnels entre eux.

À titre d'illustration, le projet de garderie dont il est question au 150 des Commandeurs contribuera à intégrer, non plus seulement sur le plan spatial, mais surtout sur le plan humain l'ensemble du Campus Desjardins que le siège social de la Confédération partage avec d'autres organismes du Mouvement.

L'Institut Coopératif Desjardins

C'est dans le même esprit et avec les mêmes préoccupations de raviver un sentiment d'appartenance et de promouvoir des affinités coopératives, que s'inscrivent la rénovation et la relance de L'Institut coopératif Desjardins. Ce centre a déjà été au Québec une plaque tournante dans le secteur de la formation et de l'éducation des adultes, tant en milieu coopératif que dans d'autres milieux populaires.

La vocation de l'Institut ne prête à aucune équivoque: il est un centre résidentiel de formation offrant une atmosphère agréable et des lieux fonctionnels, des instruments pédagogiques et des services des plus propices

à la formation, parce qu'actuellement les plus modernes du genre. Évidemment, nous souhaitons que pour l'ensemble du mouvement coopératif, pour les groupes communautaires et populaires, L'Institut Coopératif Desjardins redevienne le carrefour tout naturel d'une clientèle qui ne sera plus forcée d'utiliser des lieux avec lesquels elle a peu ou pas d'affinités.

Toutefois, inscrite dans une perspective de services à la communauté et dans celle d'une présence sociale dynamique et utile, la relance de l'I.C.D. vise toutes les clientèles engagées dans une activité de formation. C'est là une façon de souligner l'importance que nous avons toujours attachée à la formation et à l'éducation des adultes.

Mémoire à la Commission Jean

Effectivement, depuis la fondation de la première caisse populaire, le M.C.P.E.D. a toujours consenti beaucoup d'efforts et d'argent pour la formation de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés, de même que pour le développement de l'éducation coopérative et de l'éducation aux adultes en général. Cette ouverture dynamique à l'éducation et à la formation est un corollaire naturel du caractère de la caisse et de la vie coopérative qu'elle anime, la coopération étant en soi une éducation permanente à la vie économique et sociale, à partir du vécu concret des membres.

De plus, pour la mise sur pied et la réalisation de certains de ses programmes de formation, le M.C.P.E.D. a utilisé et utilise encore les services de réseaux institutionnels (commissions scolaires, cégeps, universités). Il s'est aussi prévalu des programmes d'assistance technique et financière offerts par divers ministères. Enfin, n'y a-t-il pas lieu de rappeler notre participation à la création de la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke, devenue depuis l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (IRECUS) et du Centre de gestion des coopératives à l'École des Hautes Études commerciales.

C'est donc, d'une part, comme entreprise où se réalisent des activités de formation et, d'autre part, comme utilisatrice des services des réseaux institutionnels que la Confédération

a soumis un mémoire à la Commission d'étude sur la formation professionnelle et la formation socio-culturelle des adultes.

Fondation Girardin-Vaillancourt

La Fondation Girardin-Vaillancourt est une autre illustration éloquent de l'intérêt que nous portons à l'éducation, mais cette fois au niveau universitaire. Désireuse de mieux articuler, d'intensifier et de réorienter ses interventions dans le soutien apporté aux étudiants universitaires, la Fondation Girardin-Vaillancourt a soumis un plan de développement au conseil d'administration de la Confédération. Celle-ci, à la demande du conseil, a mis sur pied un groupe de travail visant à formuler des recommandations pour réaliser le plan de développement proposé.

Présence dans le Tiers-Monde

Notre présence sociale a également continué de se manifester en 1980 à travers nos activités et préoccupations dans le domaine du développement international. Modeste pour le moment, notre action dans le Tiers-Monde n'en demeure pas moins importante, à l'heure où l'évolution actuelle et récente de l'humanité interpelle la conscience des sociétés bien nanties, dont nous sommes. Cette action a valeur d'incitation et d'éducation à la responsabilité qui nous incombe à tous, individuellement et collectivement, au nom de l'idéologie coopérative, de faire notre juste part pour contribuer à l'avènement d'un monde différent, meilleur à tous égards . . . où l'on verrait moins d'humains, dont des millions d'enfants, mourir de faim; un monde où les disparités de niveau de vie seraient moins grandes entre le nord et le sud.

Comme vous le savez, c'est à la Société de Développement International Desjardins Ltée, anciennement Compagnie internationale de développement régional Ltée, que le Mouvement Desjardins, de concert avec d'autres secteurs coopératifs et d'autres organismes préoccupés de développement international, a confié la coordination de ses activités dans le Tiers-Monde. La S.D.I.D. est en quelque sorte à la fois le levier de notre présence et l'oeil de notre conscience dans ces pays où des populations entières s'efforcent, souvent avec des moyens de fortune, de

structurer leurs moyens d'action dans un esprit de solidarité pour un sort meilleur, quand ce n'est pas pour la survie ou pour la vie tout court.

Concours international des jeunes

Ce bilan de notre présence sociale dans la communauté doit faire, cette année, une place spéciale au Concours international des jeunes.

Organisée depuis 1970 par les Caisses d'épargne et de crédit Raiffeisen d'Europe, cette activité vise à « préparer la jeunesse à l'idée de coopération et de solidarité internationale et d'éveiller chez eux, au-delà des frontières, l'intérêt pour les réalités de notre temps ». Après une troisième année, notre participation à ce concours a trouvé son rythme de croisière. Près de 200 000 jeunes Québécois ont pris part à l'édition 1980 de ce concours, soit près d'un étudiant francophone sur quatre.

Le thème de cette année, relié à l'avenir professionnel, permettra à des milliers de jeunes de réfléchir sur leur orientation personnelle et sur la façon dont ils envisagent leur insertion dans la société de demain; une profession ou un métier étant une forme d'épanouissement, un milieu et un mode de vie, un des principaux points de contact avec la société. C'est toute la problématique des jeunes, face au marché du travail, que pose le thème de cette année. Question capitale au Québec et au Canada, où les jeunes de 15 à 24 ans sont, selon les statistiques officielles, les premières victimes du chômage. Selon une étude effectuée par le Bureau de la statistique du Québec, les travailleurs de cet âge constituaient le quart de la population active, mais formaient toutefois près de la moitié de l'ensemble des chômeurs, entre 1966 et 1978.

Le chômage des jeunes n'est pas un dossier préoccupant uniquement au Québec et au Canada. C'est l'un des grands défis des pays industrialisés qui, « ayant compris la menace que représente leur cohésion sociale, la persistance d'une situation aussi nocive, avait identifié au Sommet de Londres en 1976 l'emploi des jeunes comme une priorité immédiate ». C'est donc dans le contexte

plus large du dossier de l'emploi et du chômage qu'il faut inscrire la thématique de cette année.

Puisse l'édition 1981 du Concours international des jeunes contribuer également à sensibiliser le personnel scolaire, les parents, les groupes professionnels, ainsi que tous ceux qui ont la responsabilité des politiques d'emploi — et même la société en général —, à l'importance de choisir une profession ou un métier en fonction des aptitudes, des talents, de l'habileté ou des aspirations profondes de chacun, et non uniquement en conformité aux volontés de la famille, du milieu social, d'une analyse du marché du travail ou encore en raison de l'importance, très relative de toute façon, que la société accorde à telle occupation par rapport à telle autre. « Il n'y a pas de sot métier. . . ». Gardons cette préoccupation à l'esprit tout au long de 1981.

Grand prix annuel de la presse hebdomadaire régionale

Dans une veine différente, nous avons annoncé, lors du 48^e congrès de l'Association des hebdomadaires régionaux, la création du Grand prix de la presse hebdomadaire régionale par le Mouvement Desjardins. Nous voulons reconnaître ainsi les efforts passés et épauler concrètement les efforts futurs de la presse hebdomadaire régionale pour l'aider à améliorer la qualité de l'information qu'elle diffuse aux diverses clientèles, souvent mal desservies par les grands quotidiens. Nous consacrerons 2 000 \$ annuellement à ce prix qui sera remis, pour la première fois en 1981.

Prix annuel Desjardins

Pour fermer le volet de nos activités à caractère social, signalons que 1980 a marqué le cinquième anniversaire du Prix annuel Desjardins, créé pour encourager les gens à s'impliquer dans la vie communautaire sur la base de l'action volontaire. Nous avons tenté, à cette occasion, de cerner de plus près les composantes sociales de la vie des groupes et des organismes communautaires au Québec. Ce bilan laisse transparaître sans aucun doute la vigueur du bénévolat dans notre communauté. Il fera l'objet d'une éventuelle publication que nous avons baptisée d'ores et déjà « L'étoffe du pays ».

C'est le moindre des hommages à rendre au travail inlassable de ces milliers de bénévoles engagés dans de nombreuses activités qui, par l'esprit et par la motivation qui les animent, rejoignent les fondements de la vie coopérative.

La vie coopérative

Sur ce plan d'ailleurs, l'année 1980 a été bien remplie. Nous avons fait tout ce qui était indiqué en l'occurrence pour accueillir à Montréal, comme il se devait, le Comité central de l'Alliance coopérative internationale (A.C.I.) qui s'est réuni en mai 1980 pour la première fois en Amérique du Nord. Cet événement est important à souligner. De plus, en compagnie d'autres coopérateurs québécois et canadiens, des membres du conseil d'administration ont participé au congrès de l'Alliance coopérative internationale tenu l'automne dernier à Moscou.

Sommet sur la coopération

Nous avons pris une part active au Sommet sur la coopération qui a eu lieu au début de février 1980.

Cette conférence socio-économique a permis au mouvement coopératif et à l'État de faire le point sur certains problèmes auxquels fait face le monde de la coopération au Québec et d'assurer, pour l'avenir, une meilleure cohésion de la part des différents intervenants dans la réalisation des projets à caractère coopératif.

Colloque du Conseil de la Coopération du Québec (C.C.Q.)

Cette réflexion sur la vie coopérative au Québec a trouvé un prolongement dans le colloque du C.C.Q. tenu en novembre dernier, dans le but de préciser les orientations du C.C.Q., particulièrement en ce qui concerne le rôle qu'il doit jouer dans le développement coopératif, la place que doit occuper l'éducation coopérative dans ses préoccupations et la possibilité de modifier son membership pour faire une place aux organisations coopératives des secteurs non structurés.

Relations avec le Conseil de la Coopération du Québec (C.C.Q.)

Enfin, nous avons tout au cours de 1980 réfléchi très attentivement sur les relations du

M.C.P.E.D. avec le Conseil de la Coopération du Québec. Un comité ad hoc émanant du conseil d'administration a été créé à cet effet et ses constatations, conclusions et recommandations ont servi à étayer nos positions lors du colloque d'orientation du C.C.Q. Elles ont également aidé à faire valoir nos points de vue sur le rôle et la place du Mouvement Desjardins au sein de cet organisme de coordination du mouvement coopératif québécois, de même que sur les attentes que nous entretenons à son égard, lors d'une récente rencontre avec son conseil d'administration.

Fusion de la Ligue des caisses d'économie

On me permettra enfin de clore ce chapitre sur la vie coopérative en dégagant la signification profonde de la récente fusion de la Ligue des caisses d'économie avec la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec à laquelle elle apporte les 185 \$ millions de ses 70 caisses et quelque 100 000 membres.

Cette fusion renforcera la dimension sectorielle du réseau Desjardins, déjà incarné par l'expérience de la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec dans l'organisation et l'opération des « caisses de groupe », habituellement structurées autour d'un « lien d'association » aussi naturel qu'une usine, une entreprise de services, un groupe professionnel ou un groupe ethnique. Elles complètent admirablement la dimension spatiale ou régionale que représentent les « caisses de territoire ».

Changement au conseil d'administration

Avant de terminer, nous voudrions souligner le départ, au cours de l'année, de monsieur Rosario Rainville comme administrateur de la Confédération. Pendant plusieurs années, M. Rainville a fait profiter le conseil de son expérience et de ses connaissances. Nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance. Il a été remplacé par monsieur Jean-Claude Hudon qui lui a également succédé à la présidence de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay – Lac Saint-Jean. Sa formation et son sens profond de la coopération constitueront un apport précieux. Vous me permettrez de

plus de remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et en particulier, pour le support qu'ils m'ont apporté dans l'exercice de mes fonctions.

Enfin, nous voudrions associer à ces remerciements, les dirigeants, les cadres, le personnel, toutes ces femmes et tous ces hommes qui oeuvrent à tous les paliers de notre vaste Mouvement pour leur concours et leur appui. C'est grâce à tous ces collaborateurs et au sens d'appartenance constant des membres des caisses si nous pouvons parler de la force économique importante que constitue le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Alfred Rouleau,
président et chef de la direction

Le compte rendu des activités

La Confédération, dont les membres sont les fédérations régionales et les institutions, est l'organisme de planification, d'orientation et de coordination du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.

C'est à partir des orientations et selon les objectifs qui lui sont fixés par l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité exécutif et les commissions formés d'administrateurs que la Confédération exerce ses activités.

Dans les limites restreintes de ce compte rendu annuel, nous nous limitons à signaler les principales activités des différentes instances décisionnelles en 1980.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu, au cours de l'année, douze réunions régulières. De plus, les administrateurs ont participé au colloque des dirigeants (délégués des membres de l'assemblée générale) qui a eu lieu les 18 et 19 novembre 1980. Ce colloque interrogeait divers aspects du « Rapport sur l'épargne au Québec », qui représentait un intérêt particulier pour le M.C.P.E.D. Enfin, les administrateurs ont participé à une assemblée générale spéciale le 18 novembre.

En plus des décisions concernant le budget, les états financiers, les nominations, le conseil d'administration s'est prononcé sur un grand nombre de dossiers dont voici les principaux.

Décisions relatives au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

— Le conseil d'administration a accepté les recommandations suggérées par les « Unions régionales » pour modifier leur nom corporatif en celui de « Fédération des caisses populaires Desjardins » suivi du nom de la région et en « Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec ».

— Il a accepté que la compensation soit regroupée au niveau provincial, sous la responsabilité de la Confédération, et demandé qu'un groupe de travail soit constitué en collaboration avec les fédérations dans le but d'en déterminer les modalités.

— Il a pris connaissance des études préparées par la direction de la recherche sur « La caisse populaire de demain » intitulées « Analyse des sources de la croissance des caisses populaires Desjardins », « Structure financière de la caisse populaire » et « Nature, rôle et fonctionnement de la caisse populaire ».

— Il a recommandé, dans le but de sauvegarder la liberté d'action des caisses et aussi pour respecter leur caractère d'association volontaire, de s'abstenir d'avoir recours à des subventions gouvernementales pour procéder à la fondation de nouvelles caisses.

— Il a formulé une demande d'incorporation concernant le fonds de sécurité désigné sous le nom de « Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins » et décidé que le conseil d'administration de cette corporation soit composé de neuf personnes dont trois précisées par la loi; les six autres étant les membres de la commission de la Régie de l'inspection.

— Il a retenu le projet de relance de l'I.C.D. proposant le réaménagement intérieur de l'édifice actuel pour en faire un centre résidentiel moderne de formation.

— Il a accepté le mandat et l'orientation de l'étude concernant les plans d'assurance-vie aux dirigeants, d'assurance-vie prêt et d'assurance-vie épargne aux caisses.

— Il a déterminé les suites concrètes à donner au rapport du comité sur le partage des responsabilités entre les fédérations, les institutions et la Confédération et aux délibérations du colloque des dirigeants sur le même sujet.

— Il a pris connaissance de rapports d'étape en relation avec l'étude sur la carte de crédit.

— Il a accepté de présenter un mémoire à la commission d'étude sur la formation professionnelle et la formation socio-culturelle des adultes.

— À la suite de démarches en ce sens, le ministère du Revenu du Québec a accepté que les formules TP-5 ne soient produites que pour des montants d'intérêt de 50 \$ et plus, contrairement à 10 \$ et plus jusqu'à maintenant.

— Il a accepté de désigner des représentants pour participer à la cérémonie soulignant, à titre posthume, la contribution d'Alphonse

Desjardins dans le développement économique et social qui a eu lieu à Toronto en avril dernier.

— Il a accepté la tenue, en 1982, de congrès régionaux au niveau de chacune des fédérations. Ces congrès seront suivis d'une rencontre provinciale en 1983.

— Il a pris connaissance d'un document intitulé « Facteurs affectant la rentabilité des caisses ».

— Il a accepté que le comité exécutif soit autorisé à prendre toutes les décisions en rapport avec des modifications aux règlements du Régime de rentes et des assurances collectives qui n'ont pas une implication financière.

— Il a fixé les tarifs informatiques pour 1981.

— Il a accepté la politique de rémunération et les recommandations salariales pour 1981.

— Il a pris connaissance et accepté une recommandation de la commission de la Régie de l'inspection portant sur le rôle, l'organisation et le fonctionnement du secteur de l'inspection et de la vérification.

— Il a été informé de l'imposition d'une cotisation spéciale par la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins au cours des cinq prochaines années.

— Il a pris connaissance d'un document portant sur les investissements prévisibles du M.C.P.E.D. au cours des cinq prochaines années.

Décisions relatives à la Confédération

— Le conseil d'administration a désigné MM. Jean-Eudes Bergeron et Gérard Grégoire comme représentants de la Confédération au conseil d'administration du Conseil de la Coopération du Québec en remplacement de MM. Henri-Paul Trudel et Georges-Albert Bertrand démissionnaires.

— Il a accepté le rapport des activités de la commission de la Régie de l'inspection pour 1979 et demandé que ce rapport soit transmis aux instances gouvernementales concernées.

— Il a procédé à l'étude des suggestions et vœux émis lors de l'assemblée générale et il a pris les décisions qui s'imposaient pour y donner suite.

— Il a accepté que les actifs, droits et obligations du fonds de sécurité de la Confédération soient transférés, à compter du 28 février 1980, à la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins.

— Il a accepté que la Confédération devienne membre de La Société d'habitation Alphonse Desjardins.

— Il a été informé de l'accord 1980-81 intervenu entre la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et l'Agence Canadienne de Développement International relativement aux projets qui sont sous notre responsabilité dans les pays en voie de développement.

— Il a été informé du programme de publicité institutionnelle pour 1979-80 et l'a accepté.

— Il a donné son accord sur le thème de la Semaine de la caisse populaire 1980.

— Il a accepté les amendements proposés au règlement de régie interne de la Confédération et en a recommandé l'adoption par l'assemblée générale.

— Il a pris connaissance du rapport final sur la construction de l'immeuble du siège social de la Confédération.

— Il a procédé à la révision annuelle de nos participations à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

— Il a accepté de commanditer annuellement, à compter de 1981, le grand prix de journalisme de l'Association des hebdomadaires régionaux.

Décisions relatives aux institutions

— Le conseil d'administration a accepté de procéder à la mise sur pied de La Société d'habitation Alphonse Desjardins en vue de mieux articuler notre action dans le domaine de l'habitation.

— Il a pris connaissance des résultats financiers 1979 de la S.A.C.P. et de La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada.

— Il a donné son accord de principe au changement de nom et à la modification de la composition du conseil d'administration de la Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée (C.I.D.R. Ltée) qui est devenue la « Société de Développement International Desjardins Ltée ».

— Il a accepté les modalités de transfert de la propriété du Service de sécurité C.P.D. Inc. à la Confédération et à ses fédérations membres.

— Il a accepté de demander au législateur des amendements à la Loi de la Confédération pour permettre à la S.I.D. de passer sous le régime ordinaire des compagnies à capital-actions en vertu de la section 1A de la Loi des compagnies. Cette demande a par la suite été agréée par l'Assemblée Nationale.

— Il a accepté de demander au législateur des modifications à la Loi de la Caisse centrale Desjardins du Québec. Ces modifications ont par la suite été adoptées par l'Assemblée Nationale.

— Il a pris connaissance et accepté le contenu du document présenté par la Fondation Girardin-Vaillancourt et portant sur son développement.

— Il a été informé de la réorganisation de la corporation du Groupe Desjardins — assurances générales.

— Il a accepté, telles que soumises, les politiques déterminées par la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins.

— Il a pris connaissance d'une demande de souscription au capital-actions de la Fiducie du Québec et en a recommandé l'adoption par les bailleurs de fonds.

— Il a procédé, après consultation, à la formation du conseil d'administration du Service de sécurité C.P.D. Inc.

Décisions concernant les relations internationales

— Il a été informé que, dû à l'initiative du M.C.P.E.D., le comité central de l'Alliance Coopérative Internationale a tenu sa réunion les 1er et 2 mai 1980 à Montréal. C'est la première fois que ces assises avaient lieu en Amérique du Nord. Les hôtes en étaient le Conseil Canadien de la Coopération et la Coopérative Union of Canada.

— Il a été informé de la participation du président de la Confédération aux fêtes marquant le 75e anniversaire de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

— Il a accepté de déléguer des représentants

au congrès de l'Alliance Coopérative Internationale qui a eu lieu en octobre dernier.

— Il a décidé de maintenir, comme activité patronnée par les caisses populaires et d'économie Desjardins, le Concours international des jeunes de 1981, qui avait pour thème « Mon rêve serait d'être. . . Ta profession — Ton avenir ».

— Il a reçu le rapport des délégués du M.C.P.E.D. qui ont participé à une mission en France sur les programmes d'éducation coopérative.

— Il a reçu le rapport des délégués du M.C.P.E.D. qui ont participé au premier symposium international des coopératives scolaires qui a eu lieu en décembre dernier.

Décisions relatives au mouvement coopératif

— Il a soumis la candidature de MM. Albert Lajoie et Jean-Charles Lavoie comme récipiendaires de l'Ordre du Mérite Coopératif pour l'année 1979, décerné par le Conseil de la Coopération du Québec et appuyé la résolution de ce Conseil de décerner la même décoration à M. Léo Bérubé.

— Il a créé un comité ad hoc en vue d'étudier nos relations avec le Conseil de la Coopération du Québec et accepté le rapport de celui-ci.

— Il a pris connaissance du rapport sur le colloque du C.C.Q. tenu les 4, 5 et 6 novembre 1980.

Décisions relatives aux relations avec les gouvernements

— Le conseil d'administration a désigné les personnes qui ont représenté le M.C.P.E.D. au Sommet coopératif tenu à Montréal les 4, 5, 6 et 7 février 1980.

— Il a rencontré le ministre des Affaires municipales et des représentants de La Société d'habitation du Québec qui sont venus exposer aux administrateurs le programme Loginove et a étudié et accepté en principe un protocole d'entente à ce sujet.

— Il a été informé des démarches faites auprès du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières concernant les modifications importantes et urgentes que le M.C.P.E.D. désire voir apporter à la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

— Il a soumis un mémoire au ministre des Finances du Canada concernant la rémunération des services rendus au Gouvernement canadien par les institutions financières.

— Il a été informé des représentations qui ont été faites auprès du comité parlementaire de la Chambre des Communes chargé d'étudier le bill C-42 constituant la Société Canadienne des Postes.

Le comité exécutif

Le comité exécutif a tenu dix réunions en 1980. Voici, regroupés par centre d'intérêt, les principaux dossiers qui ont fait l'objet d'études, de recommandations ou de décisions au cours de la dernière année.

Concernant le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

— Le comité exécutif a fait l'étude mensuellement des transactions relatives aux placements mobiliers.

— Il a statué sur la possibilité d'acceptation de nouveaux membres au sein du Régime de rentes.

— Il a demandé que l'on se réinterroge sur la question des mandats au sein du M.C.P.E.D.

— Il a approuvé les étapes et travaux à effectuer concernant le regroupement de la compensation.

— Il a pris connaissance de rapports portant sur le dépôt direct et SIP.

— Il a accepté qu'un groupe ad hoc soit constitué en vue de définir et d'établir les systèmes techniques et financiers permettant à la C.C.D.Q. d'assumer le rôle qui lui revient au sein de l'Association Canadienne des Paiements pour la garantie et le règlement de la compensation au nom du M.C.P.E.D. Cette fonction comprendra la gestion du compte de compensation à la Banque du Canada et la production des états de compte quotidiens aux fédérations.

— Il a fait l'étude et l'analyse des rapports d'étape présentés par le groupe de travail sur la carte de crédit.

— Il a accepté des modifications au règlement du Régime de rentes du M.C.P.E.D.

— Il a décidé de renouveler à l'IRECUS le même montant de souscription avec la même répartition pour l'année 1980.

— Il a accepté un échéancier pour la mise en place des décisions du conseil d'administration concernant le partage des responsabilités entre les fédérations, les institutions et la Confédération.

— Il a entrepris une réflexion sur l'opportunité de la constitution d'une société pour l'informatique.

— Il a été informé des négociations en cours concernant la fusion de la Ligue des caisses d'économie avec la Fédération des Caisses d'économie Desjardins du Québec.

— Il a décidé de retenir pour la prochaine année la même agence de publicité pour la réalisation de la campagne de publicité institutionnelle 1981-82.

Concernant la Confédération

— Le comité exécutif a pris connaissance mensuellement des progrès de la construction du siège social.

— Il a fait l'étude mensuellement des états financiers de la Confédération.

— Il a accepté que la Confédération devienne membre du Conference Board of Canada et désigné M. Guy Bernier comme son mandataire auprès de cet organisme.

— Il a analysé et approuvé un document portant sur les critères à établir pour une base de représentation auprès des organismes dont la Confédération est membre.

— Il a accepté que la Confédération devienne membre de la Fondation Québécoise d'Éducation Économique.

— Il a entrepris une réflexion sur le financement de la Confédération pour donner suite à une recommandation du comité sur le partage des responsabilités.

— Il a procédé à l'étude du programme de travail et des prévisions budgétaires pour 1981 et en a recommandé l'adoption par le conseil d'administration.

— Il a demandé que la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins transmette trimestriellement un rapport de ses activités.

Les activités des commissions

La Commission de l'éducation

MANDAT: Veiller à la préservation et à l'adaptation de la doctrine coopérative dans les opérations exercées par la Confédération, notamment:

- élaborer des programmes de formation à l'intention des dirigeants et des employés des différentes instances du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins;
- élaborer le contenu des programmes provinciaux de publicité institutionnelle;
- élaborer le contenu des programmes des colloques et des congrès provinciaux;
- favoriser toute activité visant à aider les fédérations et les institutions à promouvoir une meilleure connaissance coopérative, une meilleure information, une plus grande participation des membres des caisses populaires et d'économie;
- veiller à l'analyse des voies et moyens ainsi que des méthodes et procédés en cours ou qui sont préconisés pour la diffusion de la pensée coopérative, pour la promotion de la solidarité et de la démocratie coopérative.

La commission s'est penchée sur les dossiers suivants:

- le traitement à donner aux recommandations qui proviennent des caisses et touchant tous les secteurs d'activités;
- la distinction à faire entre « l'éducation coopérative » et « la formation des cadres »;
- l'image que projette le M.C.P.E.D. à travers la publicité, le marketing, les relations de travail, l'inspection, etc.;
- la façon de générer et de véhiculer les philosophies directrices dans le M.C.P.E.D. (valeurs coopératives et démocratie coopérative);
- l'analyse du rôle du dirigeant et des directeurs de caisses;
- l'analyse du mandat de la commission et les modifications qui pourraient lui être apportées.

La commission de la Régie de l'inspection

MANDAT: Examiner les problèmes qui se

posent à l'occasion de l'inspection des caisses populaires et d'économie.

La Commission a été saisie des dossiers suivants:

- étude et recommandations au sujet du fonds de sécurité, des caisses déficitaires et de l'administration en général dans les caisses;
- document soumis par l'équipe de l'inspection qui a pour but de moderniser l'organisation et le fonctionnement de l'inspection et de la vérification en 1981.

La commission des Relations de travail

MANDAT: Soumettre au conseil d'administration de la Confédération toute recommandation ayant trait aux relations et conditions de travail en général, propre à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

Les dossiers suivants ont fait l'objet des préoccupations des administrateurs membres de cette commission:

- l'analyse du mandat actuel de la commission et recommandation au conseil d'administration de transformer l'actuelle commission des relations de travail en une commission des Ressources humaines;
- l'étude de l'enquête effectuée auprès de 120 caisses, qui représente un relevé global des conditions de travail (salaires, bénéfices sociaux, congés, honoraires, etc.);
- l'étude et les recommandations salariales pour 1981-82.

La commission de Vérification

MANDAT:

- analyser l'étendue du mandat et, au besoin, formuler certains mandats spécifiques devant être confiés aux vérificateurs;
- se pencher au moins une fois par année sur le questionnaire de contrôle interne utilisé par les vérificateurs;
- analyser les suggestions faites par les vérificateurs à la suite de leur vérification et faire rapport au conseil;
- analyser les divers rapports financiers préparés par les vérificateurs et recommander au conseil leur acceptation, s'il y a lieu;

- analyser les résultats du travail des vérificateurs et porter un jugement sur l'efficacité de ce travail;
- recommander au conseil d'administration le renouvellement du mandat des vérificateurs ou encore suggérer des remplaçants, s'il y a lieu;
- prendre connaissance de la note d'honoraires des vérificateurs et des frais occasionnés pour la vérification et faire les recommandations appropriées au conseil d'administration;
- soumettre au conseil toute recommandation jugée pertinente.

Cette commission a:

- analysé les états financiers de la Confédération et de L'Institut Coopératif Desjardins pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1979.
- suggéré quelques modifications à la présentation des états financiers et aux notes qui y apparaissent, dans le but de faciliter la lecture et la compréhension de ces états;
- étudié le rapport de vérification de l'informatique et les commentaires de la direction de l'informatique;
- s'est prononcée sur une nouvelle méthode de vérification de la centrale informatique et sur les coûts qui s'y rattachent, afin d'assurer une continuité de service, le système étant en constante évolution.

Les activités du secrétariat général

Les activités du secrétariat général comprennent notamment la convocation et la préparation des assemblées générales de la Confédération, les colloques des dirigeants, les assemblées du conseil d'administration, du comité exécutif, des commissions et des comités consultatifs sur lesquels siègent des représentants des fédérations et des institutions.

S'y ajoutent la rédaction des procès-verbaux de ces assemblées, la tenue des registres et la garde des archives.

Vous trouverez ci-après une énumération des réunions du conseil d'administration, des commissions et comités tenues au cours de l'année 1980:

Conseil d'administration	12
Comité exécutif	10
Comité des directeurs généraux des fédérations et institutions	12
Commission de l'éducation	2
Commission de la régie de l'inspection	6
Commission des relations de travail	3
Commission de vérification	4
Comités consultatifs:	
Affaires bancaires	4
Communication	4
Formation	6
Informatique	2
Normes et procédés techniques	3
Personnel	7

Au cours de 1980, on a rattaché au secrétariat général la direction des Affaires juridiques et le service de Gestion documentaire.

La direction des Affaires juridiques

Par des opinions, conseils et séances d'information fournies directement à certaines fédérations et à leurs caisses affiliées et par leur collaboration avec les conseillers juridiques des autres fédérations, la direction des Affaires juridiques a comme objectif d'aider les caisses, particulièrement en leur permettant d'effectuer leurs opérations d'une façon adéquate, dans le respect d'un cadre législatif de plus en plus précis. Qu'il suffise de rappeler l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la protection du consommateur et du règlement s'y rapportant.

D'autre part, un support a été maintenu sur un plan interne envers les diverses directions de la Confédération et leurs services concernés.

Sur le plan législatif, soulignons la participation de la direction au dossier de modifications à la Loi de la Confédération, modifications sanctionnées en fin d'année, ainsi qu'au dossier de révision de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

Le service de Gestion documentaire

Le service de Gestion documentaire a, outre le fait de maintenir le système de gestion documentaire de la Confédération, développé et coordonné l'implantation de ce système dans les institutions du M.C.P.E.D. En 1980, la Caisse centrale Desjardins, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

et celle de l'Abitibi, et vingt-neuf caisses de différentes régions ont joint le réseau. Actuellement, deux institutions, sept fédérations et cinquante-neuf caisses gèrent leurs documents de façon uniforme et selon des normes précises.

Pour répondre à des besoins spécifiques, nous avons continué à offrir différents services documentaires. Quantitativement, voici quelques statistiques sur l'utilisation de ces services:

- 4 819 acquisitions de volumes;
- 440 abonnements à des périodiques;
- 6 826 prêts de documents;
- 21 298 prêts de dossiers administratifs;
- 1 700 consultations diverses;
- 3 publications « nouvelles acquisitions »;
- 529 601 documents microfilmés.

Nous avons aussi recueilli de la Maison des Arts, La Sauvegarde, les documents de valeur historique et les avons traités selon les normes archivistiques. Des efforts constants sont faits pour rechercher toute documentation précieuse pour l'histoire du M.C.P.E.D.

Voilà résumées les principales activités du secrétariat général pour l'année 1980.

Yvon Daneau,
secrétaire général

Le rapport de la direction générale

C'est avec plaisir que je vous sou mets l'ensemble des résultats de l'activité des différents secteurs d'opérations de la Confédération pour l'exercice social terminé le 31 décembre 1980.

Les renseignements qui vous sont fournis veulent rappeler les données les plus marquantes et fournir à tous ceux qui oeuvrent dans le mouvement, à ses différents niveaux, une vue d'ensemble des questions et des dossiers traités en cours d'année.

L'ordre de présentation est le même que celui des années antérieures, à savoir:

- les ressources humaines;
- les études et communications;
- le développement technique;
- le contrôle et la gestion;
- l'inspection.

La dernière partie de ce message est consacrée à présenter quelques données concernant la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins.

Les ressources humaines

Les travaux des différentes unités du secteur des ressources humaines de la Confédération ont permis, au cours de 1980, de procéder à une consolidation des dossiers déjà amorcés et à une précision des orientations de développement pour les années à venir.

Tout en poursuivant l'analyse de divers dossiers visant à aider la caisse dans la gestion de ses ressources humaines, beaucoup d'attention a été apportée à développer nos relations et nos supports aux fédérations.

Direction de la formation

En collaboration avec les fédérations, la direction de la formation a procédé au développement d'un cadre de référence permettant de mieux situer la fonction de formation dans la gestion des ressources humaines et le développement de l'organisation.

Le dossier « tâches et profils » a permis de préciser les rôles respectifs des dirigeants, des cadres et des employés des caisses. Nous avons travaillé à la définition d'un dossier visant à systématiser les programmes

d'entraînement de ces différentes ressources. De plus, nous avons tenu plusieurs sessions visant à développer chez les professionnels des fédérations une plus grande capacité à voir la caisse comme un tout.

Certains dossiers ont connu des développements particuliers:

Le perfectionnement des cadres supérieurs

Trois sessions ont été réalisées et un support particulier a été accordé aux cadres. Des services de consultation organisationnelle ont aussi été fournis à cinq fédérations.

La formation coopérative

Un programme cadre a été développé et fait actuellement l'objet de consultation visant à son approbation définitive et à sa mise en marche. De plus, nous avons réalisé une dizaine de sessions d'initiation à la coopération et au M.C.P.E.D.

Référence et répertoire

Mise sur pied d'un centre de référence et diffusion d'un répertoire des activités de formation qui se réalisent dans l'ensemble du M.C.P.E.D.

Crédit commercial

Coordination du développement d'un programme de formation à l'intention des caisses qui offrent ou ont l'intention d'offrir ce service.

Formation S.I.C.

Un projet de régionalisation a été mis en branle et une session de formation à l'intention des intervenants et agents techniques des fédérations a été réalisée.

Il a été convenu en cours d'année de confier à la direction de la formation la responsabilité du dossier « guide d'organisation des ressources humaines ». Les travaux reliés à ce dossier se sont poursuivis selon les prévisions.

Enfin, les ressources de cette direction ont été appelées à fournir un support à divers organismes extérieurs:

— *Société de développement international Desjardins*: services de consultation fournis à la Confédération latino-américaine d'épargne et de crédit pour la mise sur pied d'un système de formation.

— *Conseil de la Coopération du Québec*: participation au comité québécois d'éducation des adultes.

— *Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives, Université de Sherbrooke*: participation au conseil d'orientation.

— *Commission d'étude sur la formation professionnelle et la formation socio-culturelle des adultes*: rédaction d'un mémoire.

Le regroupement de divers dossiers à l'intérieur de la direction de la formation nous a amenés à réinterroger la raison d'être et la structure de cette direction. En conséquence, il a été convenu qu'elle portera dorénavant le titre de « Direction du développement des ressources humaines ».

Direction du personnel externe et des relations du travail

Le programme d'action 1980 prévoyait le développement de nouveaux dossiers, la suppléance et le support à offrir dans l'implantation de dossiers, tout en tenant compte des besoins des diverses clientèles. Les principales activités ont été les suivantes:

Fichiers de personnel

La mise à jour de 16 100 dossiers a été faite en date du 1er mai 1980 et la production des rapports statistiques a été complétée au cours de l'année.

Rémunération des caisses populaires GORH

La direction a développé des plans d'évaluation pour les emplois cadres et non cadres de caisses populaires et procédé à l'élaboration de structures salariales. Ces systèmes ont été mis à la disposition des fédérations pour implantation dans les caisses en 1981.

Outils d'évaluation des emplois de bureau, techniques professionnels et de direction

Un dossier établissant la situation actuelle des différents plans d'évaluation des emplois se retrouvant dans les institutions, les fédérations et la Confédération a été complété afin de définir les besoins de développement dans ce domaine.

Enquête sur les conditions de travail et avantages sociaux

Une enquête auprès de 103 caisses populaires, des 11 fédérations, des institutions et de la Confédération a été entreprise au cours de l'année 1980. En outre, un échantillon externe de 31 entreprises du secteur financier a été retenu pour les fins de celle-ci. Cette enquête avait comme objectif de présenter des données sur les caractéristiques des conditions de travail prévalant à l'intérieur et à l'extérieur du M.C.P.E.D. et devrait se traduire par des recommandations particulières dans la première partie de l'année 1981.

Système d'information de personnel

Une étude préliminaire a été complétée sur la planification et la mise en oeuvre d'un système de gestion de l'information de personnel et une orientation a été définie en vue de compléter une étude détaillée des besoins et de la rentabilité de l'application de ce système.

Recommandations salariales

Après discussion avec les organismes concernés, le dossier des recommandations salariales 1981 a été accepté par le conseil d'administration de la Confédération. La formule de la rémunération globale a été retenue de nouveau pour l'évaluation des coûts de rémunération.

Relations du travail

Une tournée des organismes du M.C.P.E.D. a été entreprise afin de discuter de la mise en place des recommandations du rapport du comité ad hoc sur les relations du travail. La cueillette de la documentation disponible au M.C.P.E.D. en matière de relations de travail et la transmission pour fins d'information ont été faites par le moyen d'un index alphabétique. Nous avons procédé à l'analyse de législations nouvelles dans le domaine du travail ainsi qu'à des travaux d'analyse de jurisprudence. Un contenu de formation à la négociation s'adressant aux professionnels du réseau M.C.P.E.D. a été développé pour fins de diffusion en 1981.

Le personnel de la division des Relations du travail a négocié 53 conventions collectives de caisses populaires et d'une fédération, en plus de donner le support requis dans l'interprétation des conventions collectives.

Direction du personnel interne

L'année 1980 a été caractérisée par un changement d'environnement suite au déménagement de la Confédération dans son nouvel immeuble. Notre programme de travail était susceptible d'être influencé par ce changement et de subir certains ajustements en vue de pallier à tout problème particulier, mais tel ne fut pas le cas.

Au terme de l'année, la direction du personnel interne dénombrait 889 postes autorisés et 805 personnes ayant le statut d'employés réguliers. Quelque 106 personnes ont été embauchées et 112 ont quitté la Confédération. Notre taux de roulement s'établit à 12.20%.

Tout en continuant de répondre aux demandes qui s'inscrivent dans la raison d'être de la direction, nous avons réalisé certains objectifs de développement qui vont dans le sens d'offrir à l'entreprise et à ses ressources humaines des services davantage adaptés aux besoins et de se doter de systèmes simplifiant et facilitant notre gestion et celle des cadres en matière de gestion de personnel.

C'est ainsi qu'en formation, nous avons poursuivi l'application du programme d'intégration des cadres et, forts d'une expérimentation sur un an, nous avons amorcé un processus de mise à jour. De plus, nous avons offert plusieurs sessions de formation, sessions que nous avons identifiées dans le cadre du diagnostic des besoins de formation des cadres.

Eu égard à notre objectif visant à accroître l'efficacité et la qualité de notre processus de recrutement et de sélection, nous avons finalisé et diffusé notre politique à cette fin; nous avons révisé certains processus administratifs qui supportent l'opération dotation et nous avons vérifié et mis en application des outils d'évaluation.

Notre gestion interne a été consolidée et simplifiée par le développement de systèmes et de procédés. C'est ainsi que nous avons développé un fichier de postes, un programme de simulation et de gestion de la masse salariale et placé sur informatique les données du « manuel de l'employé ».

À titre de projet spécial, nous avons entrepris un programme de planification de carrière

pour un groupe d'employés de la direction de l'informatique. Ce projet comme tel devrait, dans le temps, nous servir d'information en vue d'un processus plus global de planification de main-d'oeuvre.

Groupe-conseil — Programmes d'assistance gouvernementale

Les membres de ce groupe ont poursuivi la cueillette d'informations auprès de tous les ministères des gouvernements du Canada et du Québec. Ces informations ont été transmises de façon systématique aux fédérations et aux institutions et elles ont permis la mise à jour du répertoire des programmes d'assistance gouvernementale.

Des ententes de divers ordres ont été conclues avec divers ministères, de sorte qu'en 1980, les organismes du M.C.P.E.D. ont reçu, sous diverses formes, des subventions totalisant 2 456 300 \$.

Groupe-conseil — Régime de rentes et assurances collectives

Le groupe-conseil a procédé à diverses études nécessaires aux activités du comité de retraite et des assurances collectives. Il a fourni aux fédérations et aux institutions le support professionnel requis pour la prise en charge du régime de rentes du M.C.P.E.D. dans chacune de ses entités et il a procédé à la coordination de l'action des divers partenaires dans la gestion du régime de rentes et des assurances collectives.

Assurance-vie des dirigeants

Signalons qu'au cours de l'année 1980 se sont complétées des études relatives à un nouveau programme d'assurance-vie des dirigeants. Après de nombreuses consultations, une proposition a été présentée aux autorités de la Confédération.

Les études et communications

Direction de la recherche

La direction de la recherche a pour mandat de faire de la recherche appliquée sur des questions reliées au M.C.P.E.D. et sur des sujets concernant l'environnement social et économique dans lequel les caisses populaires et d'économie Desjardins évoluent.

En 1980, les ressources humaines de cette direction ont principalement oeuvré sur un dossier de base, soit: « recherche sur la caisse populaire de demain ». D'autres travaux ont également été réalisés; il vaut donc la peine d'en dresser un bilan sommaire.

Recherche sur la caisse populaire de demain

Une portion importante de cette recherche a été réalisée au cours de l'année. Les études suivantes ont été complétées:

- la caisse populaire Desjardins et son milieu vus par les dirigeants;
- la structure financière de la caisse populaire Desjardins.

D'autres études sont en voie de réalisation, soit:

- la pensée et la vision d'Alphonse Desjardins;
- la caisse populaire Desjardins et son milieu vus par la population.

Dossiers conjoncturels

Quelques travaux ont retenu l'attention au cours de l'année 1980. À ce sujet, il faut signaler: l'étude sur les comportements et les principales attentes des employés de la Confédération à l'endroit de leur association et l'enquête d'opinions sur la distribution de documents dans les caisses populaires.

Parmi les travaux de cette nature, on peut également signaler l'effort fourni par les ressources humaines de la direction de la recherche à la réalisation de divers dossiers tels: la campagne de publicité, la production d'articles dans *La Revue Desjardins*, de même que la présentation d'exposés lors du colloque du « Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives » et d'un séminaire sur le M.C.P.E.D.

Dossiers réguliers

Le personnel de la direction de la recherche a également oeuvré dans la compilation de l'ensemble des données statistiques des fédérations, en vue de la production d'un rapport trimestriel, tel qu'exigé par la Loi statistique du Québec. La préparation de l'annexe statistique du rapport annuel de la Confédération, de tableaux statistiques pour divers besoins d'informations ou d'analyses font également partie des travaux réalisés.

La dissolution, en octobre dernier, du service des placements a entraîné une réorganisation des responsabilités afin d'assurer la continuation des services offerts. Comme plusieurs des responsabilités ont été dévolues à la direction de la recherche, des efforts ont été déployés tendant à rendre accessibles, dès le début de 1981, diverses publications qui seront diffusées sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Ces documents visent à fournir aux administrateurs, aux gestionnaires, aux cadres et aux professionnels une information pertinente sous forme de données et d'analyses. Ils passeront en revue l'évolution récente des principaux indicateurs de l'environnement socio-économique et financier du M.C.P.E.D.

Un projet ayant pour but la production et la publication de données statistiques sur la base du territoire des fédérations a été réalisé. Un suivi sera apporté en 1981 et au cours des années à venir.

Éléments de support et dossiers permanents

Dans le but de poursuivre la réalisation d'études de qualité, nous avons procédé à la constitution et à la mise à jour de dossiers permanents. On pense ici au regroupement systématique de données devant servir à la production régulière d'un panorama sur l'épargne et le crédit au Québec et aux données mesurant l'évolution de l'environnement économique et financier.

Des dispositions ont été retenues pour l'obtention d'exemplaires d'études pertinentes produites par d'autres centres de recherche, de même qu'une sensibilisation a été réalisée à d'autres éléments de support tels que: banque de questionnaires, banque de bibliographies, etc.

Direction des communications

Les publications

Les opérations prévues pour l'année 1980 ont été en bonne partie réalisées. La *Revue Desjardins* et la revue *Ma Caisse* sont parues au rythme prévu. Le contenu de chacune des revues a été révisé pour mieux s'adapter aux besoins des publics visés. Le numéro 1 de la revue *Ma Caisse* a fait l'objet d'un tiré-à-part de 150 000 exemplaires sur demande de la Régie de l'Assurance-automobile du Québec.

Le numéro spécial sur les caisses populaires et d'économie Desjardins a été vendu à 320 000 exemplaires.

Le tirage moyen des numéros réguliers de la revue *Ma Caisse* a été de 205 000 exemplaires; celui de la *Revue Desjardins* est de 23 500.

La promotion et la publicité

Ce secteur d'activités a maintenu ou mis sur pied plusieurs programmes importants au cours de l'année. Signalons entre autres l'évaluation de la campagne de publicité 1979-80, la planification et la réalisation de la campagne de publicité institutionnelle 1980-81 et la coordination de la campagne de publicité des services.

De plus, le groupe de travail « offre de services » a été mis sur pied et le dossier a été développé grâce à la collaboration des fédérations.

Quant au dossier « image », il a fait l'objet d'un déblayage préliminaire au plan professionnel et ses premières activités, dont une brochure de grande qualité sur le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins, ont été réalisées. Ce secteur a aussi accordé une attention particulière à la planification et à la réalisation d'un plan de promotion pour la relance de L'Institut Coopératif Desjardins.

Les communications sociales

L'année 1980 a été marquée par l'organisation de l'inauguration conjointe des nouveaux édifices de la Confédération et de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Signalons aussi l'organisation de la rencontre de tous les employés de la Confédération pour l'inauguration des nouveaux locaux de Lévis.

La réalisation du concours international des jeunes s'est échelonnée sur une bonne partie de l'année. Notons, à ce propos, que 200 000 jeunes, de niveaux primaire et secondaire, ont participé à ce concours en 1980. Le concours 1981 a été planifié et le matériel promotionnel produit au cours de cette année.

Dans le cadre des communications sociales et en collaboration avec les fédérations, nous avons élaboré de nouvelles règles régissant la distribution de documents d'information

provenant de l'extérieur du réseau Desjardins, participé aux opérations du prix annuel Desjardins, à l'organisation des assemblées générales des institutions du Mouvement et à l'accueil de près de 1 000 visiteurs dans les locaux de la Confédération. C'est ce secteur d'activités qui a également préparé et fourni le guide d'organisation de la Semaine de la caisse populaire et d'économie 1980.

L'audio-visuel et les opérations graphiques

Ces deux secteurs d'activités ont été appelés à faire face à une augmentation considérable des demandes de services provenant des institutions, des fédérations et des autres directions de la Confédération.

Signalons, parmi les réalisations d'envergure, la mise à jour du diaporama sur le M.C.P.E.D., celui sur L'Institut Coopératif Desjardins, le vidéo sur l'« offre de services — la fonction caissier » et la préparation des devis techniques et des commandes de matériel, de même que la supervision de l'installation de l'équipement audio-visuel dont s'est doté l'I.C.D.

Nos graphistes-concepteurs ont été appelés à créer de nouveaux symboles pour la Caisse centrale Desjardins du Québec, La Société d'habitation Alphonse Desjardins et la Société de développement international Desjardins. Ils ont préparé la papeterie pour ces nouvelles institutions de même que celle de la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération.

Une autre réalisation majeure de l'année a été l'élaboration et la supervision de la production de la signalisation intérieure et extérieure pour le 100 des Commandeurs, l'I.C.D. et la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent.

Le développement technique

Direction de la normalisation

Cette direction, dont la mission est de fournir, aux caisses et aux organismes qui les supportent, des politiques et des systèmes administratifs en ce qui concerne les services aux membres, la production de ces services et la comptabilisation des activités de la caisse, a subi au cours de l'année une réor-

ganisation. Elle comporte maintenant trois divisions: « développement des services aux membres », « organisation et méthodes » et « développement comptable ».

Au cours de l'année, un nombre important de dossiers ont été traités; plusieurs de ceux-ci ont atteint le stade de l'implantation, grâce à la contribution des secteurs d'études et d'opérations techniques des fédérations. D'autres sont encore à l'étape de développement.

La division du développement des services aux membres

Le personnel de cette division a procédé à la gestion courante des normes reliées aux services placement-boni, R.E.E.L., R.E.E.R., F.E.R.R., inter-caisses, dépôt-salaire et I.V.A. Ces activités visent principalement à procurer aux membres des services hautement concurrentiels en termes de caractéristiques, de prix et d'emballage.

D'autres travaux ont porté sur la réalisation de recherches et sur la production de recommandations, notamment en regard du guichet automatique, de la nouvelle option de placement à taux fixe sur R.E.E.R. du service crédit variable, de la nouvelle politique de prix dite de l'« intérêt quotidien » et de la négociation d'un nouveau protocole d'entente relatif à l'immatriculation des véhicules automobiles. Des travaux sont en cours sur de nouveaux services d'information par état de compte et de paiement par téléphone. Des ressources de cette division ont participé au « comité de la carte de crédit ». Notons enfin que cette division a édité en 1980 l'« aide-mémoire », guide descriptif des services, destiné au personnel des caisses. Ce guide a été rédigé grâce à une contribution importante de la fédération de l'Estrie.

La division de l'organisation et des méthodes

Dans le cadre des travaux reliés au développement des systèmes administratifs et opérationnels des caisses, les efforts de la division de l'organisation et des méthodes ont porté principalement sur les points suivants:

- développement d'un système de contrôle interne;
- révision des contrats de prêts d'argent

en fonction de la nouvelle Loi sur la protection du consommateur;

- marge de crédit personnel;
- renouvellement d'épargne à terme;
- inter-caisses;
- intérêt composé à l'épargne à terme;
- normalisation du formulaire de crédit commercial.

De plus, des études ont été effectuées sur plusieurs sujets, principalement:

- guichet automatique;
- utilisation des codes de garanties gouvernementales;
- utilisation des types sur le système SIC;
- pertes sur prêts — banque d'information (emprunteurs dans plus d'une caisse).

Par rapport à l'aspect opérationnel de la division, les travaux ont porté sur la publication de nombreux bulletins SOC, la modification ou le développement de plusieurs formulaires, ainsi que sur la mise à jour de nombreux sujets du manuel SOC. De plus, dans le cadre de la conversion du manuel SOC, les travaux qui ont été effectués portent sur:

- contrôle interne;
- dépôt et retrait direct;
- épargne à terme;
- perception de comptes.

Enfin, sous l'aspect « organisation du travail », la division a contribué au support du Guide d'Organisation des Ressources Humaines, principalement par la mise à jour des indicateurs permettant la détermination des effectifs. Des ressources de cette division ont également participé au comité de la carte de crédit et à celui de la compensation.

La division du développement comptable

Les activités de cette division ont été reliées principalement au développement et à la validation d'un modèle de prix de revient pour les caisses ainsi qu'au développement et à l'implantation d'un système de ratios pour l'analyse financière des caisses. Ces dossiers sont encore à l'étape de test au niveau des fédérations.

De plus, dans le cadre d'une technique de gestion financière, soit l'appariement des échéances, une analyse de support requise pour les caisses a été effectuée et l'évaluation du développement informatique et de ses implications était en cours en fin d'année.

Direction informatique

Au cours de l'année, le volume d'opérations a continué d'augmenter. Le système SIC traite en direct quotidiennement environ 1 300 000 transactions, tandis que le service inter-caisses, devenant de plus en plus populaire, répond quotidiennement aux besoins de 25 000 membres.

À la fin de 1980, le service SIC desservait 1 299 caisses, dont 1 139 étaient affiliées à la Confédération. Pour supporter le système SIC, la direction de l'informatique opère l'un des plus importants réseaux au monde de terminaux bancaires 3600, soit 6 882 appareils, dont 6 406 pour les caisses affiliées à la Confédération.

Au plan financier, l'année 1980 a été importante. La fin de l'année a marqué le remboursement complet des frais de conversion du terminal 3600. De plus, des revenus non prévus ont permis de combler le déficit accumulé et ceci, sans augmentation de tarifs.

L'arrivée de la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec a nécessité des modifications au système SIC, afin d'y intégrer les caisses de cette onzième fédération. Un sous-système de retenues sur salaire a également été mis à la disposition des caisses de groupes. Le personnel affecté au développement a travaillé en collaboration avec les ressources de la direction de la normalisation, à l'implantation de nouvelles fonctions dans SIC, dont le crédit variable commercial et la marge de crédit personnel. Enfin, de nouveaux rapports d'exception ont été rendus disponibles sur terminal.

La direction de l'informatique, en collaboration avec d'autres directions de la Confédération, a participé à la réalisation de plusieurs études préliminaires au développement de nouveaux systèmes. Parmi celles-ci, notons le guichet automatique, le compte

universel, l'universalisation du système SIC, la décentralisation des opérations, le traitement de textes, le système de gestion d'information du personnel des caisses, le système informatisé de paie et la formation médiatisée pour le personnel des caisses.

Le groupe des placements

Le groupe des placements a cessé ses activités au cours de 1980. Il avait été mis en place pour fournir de l'information économique et financière en appui à la gestion financière et assurer une certaine concertation entre les divers intervenants financiers du Mouvement Desjardins.

Avec la mise en opérations de la Caisse centrale Desjardins du Québec, en septembre 1980 et dans un souci d'une plus grande efficacité et d'une meilleure coordination, il devint impératif de confier à de nouveaux intervenants le rôle dévolu depuis quelques années au groupe des placements.

C'est ainsi que la Caisse centrale Desjardins du Québec et les directions de la normalisation et de la recherche de la Confédération ont assumé, au début du quatrième trimestre de l'année 1980, les diverses activités dévolues au groupe des placements.

Le contrôle et la gestion

Direction des services comptables et du contrôle

Afin de répondre le plus adéquatement possible au besoin d'information financière des gestionnaires, la direction a mis un accent particulier sur l'évaluation de l'information financière actuellement diffusée et sur la recherche de solutions, dans le but de produire éventuellement des rapports de gestion et des états financiers reflétant le plus adéquatement possible les activités financières de la Confédération.

Tableau comparatif de l'évolution du système

	1978	1979	1980
Nombre de caisses (CCPEDQ)	890	1 033	1 139
Terminaux (CCPEDQ)	4 552	5 892	6 406
Folios	4 182 389	4 656 574	4 991 533
Comptes	10 254 555	11 724 213	12 880 464
Prêts	982 459	1 119 592	1 225 255

Plusieurs mandats ont été réalisés par la direction et plus particulièrement, l'intégration de la comptabilité du Service de sécurité C.P.D. Inc., l'implantation d'un système comptable pour La Société d'habitation Alphonse Desjardins et l'élaboration d'un nouveau système comptable et administratif pour L'Institut Coopératif Desjardins.

C'est également au cours de cette année que les activités reliées au service des obligations ont été transférées à la direction des services comptables et du contrôle, surtout à cause de l'importance des mouvements de trésorerie. Ces activités étaient, antérieurement, sous la responsabilité de la direction administrative.

À ce sujet, l'année 1980 a été marquée d'un fort volume de transactions. En effet, la campagne d'émission des obligations du Québec a atteint un niveau record de ventes soit, 211 000 000 \$. Au total, les ventes des deux émissions, Québec et Canada, ont permis de ristourner un montant de 913 157 \$ aux caisses populaires et d'économie.

Direction administrative

Dans le cadre de la révision et de l'élaboration du plan directeur de chacune des directions du secteur contrôle et gestion, la direction administrative a vu sa mission modifiée par le transfert des activités de gestion documentaire au secrétariat général et par la création d'une nouvelle direction qui a pris en charge les opérations de L'Institut Coopératif Desjardins.

Suite à ces décisions, la structure organisationnelle de la direction a été révisée. Sa mission et la raison d'être de ses trois divisions ont été définies.

Ces divisions sont les suivantes:

- « services internes »;
- « ressources matérielles »;
- « approvisionnement ».

Division des services internes

Les divisions « services internes » et « ressources matérielles » fourniront les services de support administratif à l'ensemble des unités administratives de la Confédération en plus d'assurer la coordination de certains services pour l'ensemble des organismes du M.C.P.E.D.

Les besoins des utilisateurs concernant

le fichier des noms et adresses ont été analysées et une étude a été amorcée en vue d'utiliser un système de banque de données pour la gestion de ce fichier et ainsi répondre à leurs préoccupations. Le parc automobile a aussi retenu l'attention de la division et, c'est dans ce cadre qu'un nouveau véhicule de base a été recommandé dans le but de freiner les coûts d'opérations, tout en tenant compte de différentes considérations socio-économiques.

Enfin, une attention spéciale a été apportée dans le suivi de certaines politiques, telles les allocations de repas, frais de séjour et de déplacements.

Division des ressources matérielles

Les efforts de cette division ont porté principalement sur l'aménagement du nouvel immeuble de la Confédération. Cette opération s'est réalisée en observant les trois objectifs que nous nous étions fixés soit, respecter l'environnement de travail, rencontrer les besoins de l'entreprise et répondre aux préoccupations de l'ensemble de ses employés.

Dans un deuxième temps, la division a procédé au rodage de l'équipement, à la mise au point et au fonctionnement de divers services dans le nouvel édifice, tels les services de sécurité, l'aménagement et l'entretien intérieur et extérieur et enfin les services administratifs de soutien.

Division de l'approvisionnement

La division de l'approvisionnement continuera de répondre aux besoins des organismes du M.C.P.E.D. et principalement des fédérations et des caisses en matières de fournitures, d'ameublement et d'équipement de bureau.

En 1980, la division de l'approvisionnement a suivi de très près ses politiques et ses pratiques d'achats afin d'être en mesure de faire bénéficier ses usagers des meilleurs prix possibles et d'assurer l'autofinancement de ses activités.

De légères modifications ont aussi été apportées dans les territoires couverts par ses représentants afin d'assurer de meilleurs services-conseils auprès des usagers.

Enfin, au cours du mois de mars, un nouveau catalogue a été mis en circulation. Celui-ci

a été conçu de façon à assurer une mise à jour rapide et efficace et aussi permettre aux usagers d'avoir accès à une information complète.

Direction des immeubles

Au cours de 1980, l'accent a été mis sur l'orientation et la coordination des activités de la direction des immeubles. Les réflexions et les actions qui en sont découlées, ont favorisé une meilleure intégration des fonctions « normes », « consultation » et « opération » dans le but de fournir des outils de gestion adaptés aux besoins présents et futurs des fédérations et des caisses.

Les efforts du secteur « normes » ont surtout porté sur l'élaboration et la présentation d'un guide complet de normes sur les immeubles. Les tomes 1 « Cheminement opérationnel d'un projet », 2 « Procédures administratives », 4 « Normes relatives aux locaux », ont déjà été publiés. Le tome 3 « Guide d'aménagement des immeubles » sera présenté au cours du premier semestre de l'année 1981. La publication de ce dernier a été retardée afin de permettre:

- l'intégration des principes de GORH et le regroupement des services dans la caisse;
- la recherche d'une méthode permettant d'évaluer la capacité d'immobilisation d'une caisse;
- la mise à jour des données caractéristiques des caisses populaires et d'économie.

Quant au secteur « consultation », la direction a répondu aux diverses demandes d'accompagnement et de suppléance provenant des fédérations. Ce support a trait à l'élaboration d'études de besoins en immeubles, à l'application pratique des normes et à l'élaboration d'études et d'analyses diverses portant sur les ressources matérielles de la caisse. De plus, la direction a continué d'assurer l'intégration des caisses populaires et d'économie à SIC et a vu à la localisation et à l'installation de plusieurs nouveaux contrôleurs 3601.

Enfin, le secteur « opération » a répondu à diverses demandes de services professionnels en architecture, en génie, en évaluation et en décoration. La direction s'est vu confier 67 mandats au cours du dernier exercice

financier. Il est à souligner qu'elle a été directement impliquée dans les projets d'aménagement de L'Institut Coopératif Desjardins, de l'ancien immeuble du siège social de la Confédération situé au 150 des Commandeurs, et de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

Direction de L'Institut Coopératif Desjardins

Tel que mentionné dans le rapport annuel 1979, le conseil d'administration de l'Institut, suite à l'acceptation des recommandations du comité ad hoc sur la relance de l'organisme, a autorisé des travaux d'aménagement de l'ordre de 1 500 000 \$.

Ces événements ont obligé L'Institut Coopératif Desjardins à cesser ses opérations en juillet pour n'ouvrir qu'en début d'année 1981. Grâce à la collaboration de la majorité des directions de la Confédération, le projet a pu être réalisé au cours de cette période. Pendant la durée des rénovations, la majeure partie des employés de l'I.C.D. ont pu bénéficier d'un programme spécial de prestations supplémentaires de chômage.

Afin d'offrir des services de qualité à sa clientèle, plusieurs décisions administratives et opérationnelles ont été prises. D'une part, les cuisiniers ont suivi, pendant quatre mois, des cours à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec tout en poursuivant des stages pratiques dans des hôtels de la province et, d'autre part, par la mise sur pied d'une nouvelle structure organisationnelle, l'accent sera mis sur la promotion, les services à la clientèle et l'animation.

L'I.C.D. sera donc un centre résidentiel de formation, c'est-à-dire un lieu propice à des activités de formation et de réflexion. Pour ce faire, l'I.C.D. offrira les services suivants à sa clientèle:

— Des services d'accueil et d'information visant à simplifier et à rendre agréable le séjour des individus et des groupes:

- information sur la géographie du centre, ses services, son fonctionnement, etc.;
- information sur le M.C.P.E.D. (documents écrits, audio-visuels, etc.);
- organisation d'expositions, information sur les spectacles, etc.

— *Des services résidentiels pensés en fonction des utilisateurs et visant à rendre confortable leur séjour à l'I.C.D.* Ces services comprennent les chambres, les aires de repos et de loisirs (salons, café, plateaux sportifs, etc.) et le système de restauration (cafétéria, service aux tables, etc.).

— *Des équipements pédagogiques conçus de façon à rendre profitables les activités de formation de l'I.C.D.:*

- des salles de travail confortables (climatisation, éclairage, ameublement) et propices à des activités de formation (dimension, disposition, etc.);
- des auxiliaires audio-visuels: tableaux, chevalets, projecteurs, magnétoscopes, magnétophones, photocopieurs, etc.

C'est donc avec optimisme que L'Institut Coopératif Desjardins abordera la prochaine année, étant convaincu de pouvoir répondre aux attentes de chacun.

L'inspection

Afin de s'acquitter du mandat qui lui a été confié, le secteur de l'inspection disposait, au cours de 1980, d'un effectif moyen de 198 inspecteurs.

La vérification comportant le montage et la certification des états financiers a été complétée pour chacune des caisses populaires et d'économie. L'activité de l'inspection consacrée à l'évaluation du fonctionnement de la régie interne, en rapport avec les lois, les règlements et les politiques administratives régissant les caisses populaires, a donné lieu à 521 visites au cours de l'année 1980 comparativement à 502 en 1979.

Les fédérations furent également inspectées. De plus, nous avons procédé au montage et à la certification des états financiers de chacune des fédérations des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Des rapports de divers types, résultats de ces travaux, ont été régulièrement acheminés aux différents paliers de l'entreprise ainsi qu'aux différentes instances gouvernementales.

Fonctions techniques et administratives

L'inspection s'est préoccupée de maintenir

et de développer une bonne coordination avec les autres secteurs d'activités, tant à l'interne qu'à l'externe. C'est ainsi que:

— les rapports d'impôt furent complétés pour toutes les caisses populaires et d'économie et pour toutes les fédérations et acheminés dans les délais prescrits aux gouvernements provincial et fédéral;

— l'opération s'est déroulée normalement quant à l'acheminement des 13e situations au M.C.C.I.F. avec la collaboration du secteur du développement technique, des fédérations et des caisses populaires et d'économie;

— des relations furent maintenues avec les directions techniques des fédérations afin d'établir des mécanismes ou de développer des moyens efficaces d'intervention au bénéfice des caisses populaires et d'économie, qu'il s'agisse d'améliorer le contrôle interne, les suivis apportés au rapport d'inspection ou encore de suggérer des mesures de redressement dans certains cas particuliers telles les caisses populaires et d'économie déficitaires;

— des efforts se sont poursuivis, tant du côté de la division de la standardisation que du côté de la division du support informatique, dans le but d'épargner à l'inspecteur certains travaux manuels et de permettre une approche plus rationnelle des travaux d'expertise; c'est ainsi, par exemple, que les rapports d'informatique « RIS » furent maintenus et développés de façon à aider l'inspecteur dans son travail. Dans cette même perspective, le développement d'un dossier de travail informatisé pour la vérification des caisses a fait l'objet de recherches, d'études et d'analyses. L'échéance de ce projet, actuellement en développement à la direction de l'informatique, est prévue pour la fin d'avril 1981;

— une attention particulière a continué d'être apportée à l'entraînement des nouveaux inspecteurs de même qu'à la formation du personnel.

L'objectif de doter le secteur de l'inspection de programmes d'entraînement et de formation professionnelle et technique qui lui soient propres est en voie de réalisation.

C'est ainsi que des sessions de cours spécifiquement destinés à l'entraînement furent données aux nouveaux inspecteurs. De

plus, l'ensemble des inspecteurs a bénéficié de cours sur différents sujets techniques tels que l'informatique, l'impôt et la nouvelle Loi de la protection du consommateur. À cela, il faut ajouter les différents cours suivis par les inspecteurs dans le cadre des programmes de cours offerts dans les universités de la province en relation avec la fondation d'inspecteur;

— plusieurs ressources de l'inspection apportèrent leur contribution à la réalisation et à l'évolution de certains dossiers relevant d'autres secteurs d'activités. L'expertise de son personnel en matière comptable, financière et fiscale a également été fournie aux autres secteurs de la Confédération, aux fédérations, aux caisses populaires et d'économie ainsi qu'aux institutions du M.C.P.E.D.

Rôle et fonctionnement de l'inspection

Une révision complète du rôle, de l'organisation et du fonctionnement du secteur de l'inspection a été effectuée dans le but d'apporter au M.C.P.E.D. un support de meilleure qualité avec plus d'efficacité.

Les résultats de cette démarche et les recommandations furent soumis et acceptés par la direction générale, la commission de Régie de l'inspection de même que par le conseil d'administration de la Confédération et l'application de ces recommandations se réalisera au cours de 1981.

Accréditation de l'inspection

Depuis l'avènement de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et sur présentation d'un rapport favorable du service de l'Inspection du M.C.C.I.F., le secteur de l'inspection a reçu encore cette année son accréditation pour la poursuite de son travail tant du point de vue de la qualité de ses effectifs que de celle des méthodes et techniques de travail utilisées.

La Corporation de Fonds de sécurité de la Confédération Desjardins

L'année 1980 a vu la constitution et le début des opérations de cette nouvelle corporation qui assume la responsabilité de gérer le fonds de sécurité, de liquidité et d'entraide pour le bénéfice des caisses populaires

et d'économie affiliées aux différentes fédérations membres de la Confédération.

Cette corporation est sous l'autorité d'un conseil d'administration dont la constitution, selon la loi, a été établie de la façon suivante:

- a) sont administrateurs d'office:
 - le président de la Confédération;
 - le directeur général adjoint-inspection de la Confédération;
- b) le conseil d'administration de la Confédération désigne trois administrateurs à la Corporation;
- c) les fédérations membres de la Confédération désignent également trois administrateurs à la Corporation.

Comme résultat, le conseil d'administration est composé des neuf personnes suivantes:

MM. Georges-Octave Langlois, président
Roger Roy, vice-président
René Croteau, secrétaire et directeur général
René Authier
J.-Roland Bellemare
Hubert Marceau
François Richard
Alfred Rouleau
Robert Soupras

Le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises au cours de 1980, d'abord pour arrêter les politiques de fonctionnement de la Corporation et aussi pour se prononcer sur les dossiers de demandes d'assistance qui lui ont été soumis. Au total, pendant les dix mois qu'elle a opéré, la Corporation a examiné vingt dossiers de caisses populaires et autorisé des interventions de la Corporation pour une somme globale de 1 540 937 \$.

Devant la conjoncture économique difficile de 1980 et préoccupée des perspectives de fonctionnement des prochaines années, comme du fait que le M.C.P.E.D. a toujours eu comme politique de prendre les mesures voulues pour régler ses propres problèmes, la Corporation a fixé pour l'ensemble du réseau une cotisation additionnelle spéciale équivalant à $\frac{1}{40}$ % du passif-dépôt et ce, pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1981.

Selon les projections établies, cette mesure va permettre au M.C.P.E.D., par l'entremise de la Corporation, de régler les pertes finan-

cières encourues par l'une ou l'autre unité et en même temps, sur une période de cinq ans, de constituer une réserve raisonnable pour les années futures.

Il est clair cependant que la première préoccupation de la Corporation, comme du reste de la Confédération et des fédérations, est de faire en sorte que chaque caisse populaire et d'économie prenne elle-même des mesures pour assurer une administration et une gestion efficaces et rentables, ce qui constitue encore le premier gage de sécurité financière qui soit.

Conclusions

Ce rapport ne serait pas complet si nous omettions de souligner le travail constant et de qualité déployé par chacune des ressources de la Confédération, que ce soit au niveau des employés de service, de bureau, des techniciens, des professionnels, des cadres et en particulier de l'engagement et de la collaboration des membres du comité de direction comme du support toujours constant manifesté par les équipes de la présidence et du secrétariat général.

Le développement et la présence des caisses et de tous les organismes qui s'y rattachent et qui complètent leur action commandent une multitude de contributions, d'efforts et même de dévouement et la Confédération a, plus que tout autre organisme, l'obligation d'apporter à chacun son soutien de tous les instants en vue d'une progression toujours constante du M.C.P.E.D. pour le plus grand bien-être de ses membres et, par voie de conséquence, de la population en général.

René Croteau,
directeur général

Le rapport des vérificateurs

Aux membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

Nous avons vérifié le bilan de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au 31 décembre 1980 ainsi que les états des résultats (informatique et fonds de sécurité exclus), des résultats de l'informatique, de la réserve générale, du trop-perçu non distribué, des résultats et du solde du fonds de sécurité et celui de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Confédération, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les pratiques comptables particulières prescrites par la Loi des caisses d'épargne et de crédit lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
Comptables agréés
Québec, le 9 février 1981

L'état des résultats

(Informatique et fonds de sécurité exclus)

pour l'exercice clos le 31 décembre 1980

	1980	1979
Revenus		
Cotisations	16 653 851 \$	14 653 621 \$
Revenus nets de placements	632 204	447 093
	<u>17 286 055</u>	<u>15 100 714</u>
Dépenses		
Direction générale:		
Direction générale	2 098 496	1 798 526
Affaires juridiques	257 782	184 765
Ressources humaines:		
Formation	694 707	602 909
Personnel externe et relations du travail	999 120	849 906
Études et communications:		
Recherche	506 813	359 995
Communications	1 297 295	1 002 489
Activités internationales	—	68 688
Développement technique:		
Normalisation	1 937 128	1 597 009
Placements	341 621	340 525
Contrôle et gestion:		
Services résidentiels I.C.D.	136 225	191 375
Immeubles	90 158	116 990
Administration des locaux — 150, des Commandeurs ...	66 423	—
Inspection:		
Direction — opérations	8 198 009	6 820 014
Standardisation et fiscalité	1 171 008	965 424
	<u>17 794 785</u>	<u>14 898 615</u>
Excédent de l'approvisionnement	(57 248)	(110 061)
Sur-imputation des services de soutien, d'administration des locaux, d'imprimerie, d'équipement et services con- nexes	(643 078)	(82 271)
	<u>17 094 459</u>	<u>14 706 283</u>
Excédent avant ristournes, intérêts sur le capital social et impôts sur le revenu (notes 1e et 12)	<u><u>191 596 \$</u></u>	<u><u>394 431 \$</u></u>

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
L'état des résultats de l'informatique
pour l'exercice clos le 31 décembre 1980

	1980	1979
Revenus de services		
Système intégré des caisses	22 336 757 \$	19 906 728 \$
Organismes du Mouvement Desjardins	1 373 213	947 296
Confédération	496 979	826 309
Service informatisé de paie	153 023	134 964
Autres	84 679	—
Location des terminaux	7 397 574	5 366 429
Récupération des frais de conversion aux terminaux 3600 ..	1 461 650	1 326 724
	33 303 875	28 508 450
Frais indirects		
Traitement des données	8 127 798	7 600 858
Développement	—	250 000
Services aux usagers	7 071 580	6 489 037
Location des terminaux	5 598 430	3 575 595
	20 797 808	17 915 490
Frais financiers		
Traitement des données	554 044	771 102
Services aux usagers	91 040	21 185
Location des terminaux	1 503 049	1 407 540
	2 148 133	2 199 827
Frais d'administration		
Direction	354 946	967 887
Traitement des données	3 230 608	2 651 560
Développement	2 414 042	1 726 597
Services aux usagers	2 320 847	1 918 099
Location des terminaux	—	10 653
Planification	783 299	—
	9 103 742	7 274 796
Poste exceptionnel		
Amortissement additionnel des ordinateurs par suite de la révision de l'estimation de la valeur résiduelle afin de refléter les nouvelles conditions du marché	707 611	—
	32 757 294	27 390 113
Excédent avant ristournes, intérêts sur le capital social et impôts sur le revenu (notes 1e et 12)	546 581 \$	1 118 337 \$

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

L'état de la réserve générale

pour l'exercice clos le 31 décembre 1980

	1980	1979
Réserve		
Solde au début	3 918 032 \$	3 916 792 \$
Virement du solde du trop-perçu non distribué de l'exercice précédent	169 762	1 240
Solde à la fin	4 087 794	3 918 032
Déficit de l'informatique		
Solde au début	(405 486)	(1 523 823)
Excédent de l'informatique	546 581 \$	1 118 337
Reporté au trop-perçu non distribué ...	(141 095)	—
	—	(405 486)
Solde à la fin	4 087 794 \$	3 512 546 \$

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

L'état du trop-perçu non distribué

pour l'exercice clos le 31 décembre 1980

	1980	1979
Solde au début	394 431 \$	(1 240 \$)
Intérêts sur le capital social	(224 669)	—
Virement à la réserve générale	(169 762)	(1 240)
	—	—
Trop-perçu		
Informatique et fonds de sécurité exclus	191 596	394 431
Informatique	141 095	—
Solde à la fin	332 691 \$	394 431 \$

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
L'état des résultats et le solde du fonds de sécurité
pour l'exercice clos le 31 décembre 1980

	1980 (2 mois)	1979 (12 mois)
Revenus		
Cotisations	346 244 \$	1 092 713 \$
Cotisations spéciales	1 151 533	1 030 407
Placements	69 973	417 349
	<u>1 567 750</u>	<u>2 540 469</u>
Dépenses		
Assurance-fidélité	8 607	45 909
Frais d'administration	2 082	12 500
Subventions aux caisses	1 291 847	1 889 375
Honoraires de surveillance	106 393	392 738
Fonds de développement	64 640	—
	<u>1 473 569</u>	<u>2 340 522</u>
Excédent	94 181	199 947
Solde du fonds au début	4 192 550	3 992 603
	<u>4 286 731</u>	<u>4 192 550</u>
Transfert à la Corporation de fonds de sécurité de la Con- fédération Desjardins (note 4)	(4 286 731)	—
Solde du fonds à la fin	<u>—</u>	<u>4 192 550 \$</u>

L'état de l'évolution de la situation financière

pour l'exercice clos le 31 décembre 1980

	1980	1979
Provenance des fonds:		
Exploitation		
Excédent (informatique et fonds de sécurité exclus)	191 596 \$	394 431 \$
Excédent de l'informatique	546 581	1 118 337
Excédent du fonds de sécurité	94 181	199 947
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement des immobilisations	6 159 557	4 079 164
Amortissement des frais reportés	1 406 270	1 563 388
	8 398 185	7 355 267
Produit de la vente de placements	2 640	1 616 593
Produit de la vente d'immobilisations	205 155	27 598
Émission de capital social	92 460	—
Dépôts des fédérations pour le financement des terminaux	—	10 941 836
Financement hypothécaire pour l'immeuble du siège social	—	6 880 625
	8 698 440	26 821 919
Affectation des fonds:		
Acquisitions de placements	3 700	1 303 700
Acquisitions d'immobilisations	2 282 363	22 241 390
Augmentation des frais reportés	223 075	—
Diminution de la dette à long terme	1 057 232	1 569 203
Cotisations à long terme	—	395 764
Remboursement du dépôt des fédérations pour le finance-		
ment des terminaux	2 842 621	—
Intérêts sur le capital social	224 669	—
Transfert de fonds à la Corporation de fonds de sécurité de la		
Confédération Desjardins (note 4)	1 270 967	—
	7 904 627	25 510 057
Augmentation du fonds de roulement	793 813	1 311 862
Fonds de roulement négatif au début	(3 707 009)	(5 018 871)
Fonds de roulement négatif à la fin	(2 913 196 \$)	(3 707 009 \$)

Le bilan

au 31 décembre 1980

	1980	1979
Actif		
Éléments à court terme		
Dépôts à terme	— \$	1 500 000 \$
Comptes à recevoir		
Réguliers	3 825 872	3 191 892
Autres	364 966	308 463
Cotisations à recevoir	—	1 218 593
Intérêts courus sur placements	653 293	778 150
Stocks (note 3)	1 023 032	1 006 861
Frais reportés au prochain exercice	60 875	277 219
Placements réalisables à court terme	151 800	306 800
	6 079 838	8 587 978
Cotisations au fonds de sécurité (note 4)	—	395 764
Placements (note 5)	9 086 227	11 705 167
Immobilisations (note 6)	23 122 944	27 205 293
Frais reportés (note 7)	271 145	1 454 340
	38 560 154 \$	49 348 542 \$

Approuvé par:

Alfred Rouleau,
président et chef de la direction

Jean-Marie Ouellet,
président du conseil d'administration

	1980	1979
Passif		
Dette à court terme		
Découvert d'encaisse	901 752 \$	1 140 389 \$
Comptes à payer et frais courus (note 8)	7 043 344	9 411 895
Dû sur obligations d'épargne	—	275 175
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice .	1 047 938	1 467 528
	8 993 034	12 294 987
Dette à long terme (note 9)	6 745 435	7 802 667
Dépôt des fédérations pour le financement des terminaux, taux préférentiel des banques à chartes plus 1% (19.25% au 31 décembre 1980), les remboursements étant l'excédent des rentrées de fonds de la vente ou la location des terminaux sur les frais d'opérations	8 099 215	10 941 836
Dépôt fixe des fédérations sans intérêts ni modalités de remboursement	7 000 000	7 000 000
Capital social (note 10)	3 301 985	3 209 525
Réserve générale	4 087 794	3 512 546
Solde du fonds de sécurité (note 4)	—	4 192 550
Trop-perçu non distribué		
Informatique et fonds de sécurité exclus	191 596	394 431
Informatique	141 095	—
	38 560 154 \$	49 348 542 \$
Engagements contractuels (note 11)		

Notes complémentaires

au 31 décembre 1980

1 — Conventions comptables

a) Stocks de marchandises

Les stocks sont évalués au plus bas du prix coûtant (méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

b) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon les méthodes suivantes:

	Méthodes	Taux
Aménagements paysagistes	solde décroissant	4%
Bâtisse — 100, des Commandeurs	ligne droite	sur 40 ans
Bâtisses — autres	solde décroissant	5%
Mobilier et équipement	solde décroissant	20%
Dérouleurs de bandes	ligne droite	sur 4 ans
Disques magnétiques	ligne droite	sur 2 ans
Équipement de sécurité	solde décroissant	20%
Automobiles	solde décroissant	30%

L'amortissement des ordinateurs a été calculé selon la méthode de la ligne droite sur une durée de cinq ans, en tenant compte d'une valeur résiduelle de 30 000 \$ et les additions subséquentes sont amorties sur la période comprise entre la date d'acquisition et le 30 juin 1981.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de la ligne droite sur la durée du bail, avec un maximum de 10 ans.

Les terminaux et les modems 3 600 sont amortis selon la méthode de l'amortissement à intérêts composés sur une base de 60 mois, au taux de 1% supérieur au taux préférentiel des banques à chartes (19,25% au 31 décembre 1980).

d) Frais reportés

Les frais reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs au complexe Desjardins	5 ans
Frais de développement et de conversion aux terminaux 3 600	2 ans
Frais de développement d'un dossier d'inspection informatisé	5 ans
Système téléphonique	14 ans

e) Trop-perçu et excédent

Les ristournes, les intérêts sur le capital social et les impôts sur le revenu sont imputés au trop-perçu de l'exercice précédent avant le virement à la réserve générale. L'utilisation de cette méthode s'explique du fait que les ristournes et les intérêts sur le capital social sont déterminés et votés par les membres à l'assemblée générale tenue après la fin de l'exercice, tel que mentionné dans la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

Suite à une entente antérieure entre les membres de la Confédération, l'excédent de l'informatique a été appliqué au déficit accumulé et le solde a été viré au trop-perçu non distribué.

f) Charges internes

Pour conserver l'information sectorielle, les charges internes (lesquelles ne comportent aucun élément de profit) ne sont pas éliminées.

2 — Statuts constitutifs

La confédération est constituée en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit et la Loi concernant La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Notes complémentaires (suite)

au 31 décembre 1980

3 — Stocks

	1980	1979
Marchandises d'approvisionnement	1 023 032 \$	951 169 \$
Billets de loterie	—	55 692
	<u>1 023 032 \$</u>	<u>1 006 861 \$</u>

4 — Incorporation du fonds de sécurité

Par suite de l'incorporation du fonds de sécurité sous le nom de la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins, les actifs du fonds (encaisse, cotisations à recevoir à court et à long terme, intérêts courus sur placements et les placements), ainsi que les passifs (comptes à payer) et le solde du fonds ont été transférés à la nouvelle corporation à la valeur aux livres au 29 février 1980.

5 — Placements

	1980	1979
Dépôts à terme	7 000 000 \$	9 600 000 \$
Obligations (valeur au marché: 1979 — 482 500 \$; 1980 — 435 500 \$)	450 000	500 000
Options d'achats d'actions (valeur selon états financiers: 1979 — 97 393 \$)	29 375	30 275
Actions, parts sociales (valeur selon états financiers: 1979 — 75 900 \$)	77 400	77 400
Effets à recevoir	603 041	604 481
Actions et capital social détenus dans les organismes du Mouvement Desjardins (valeur selon états financiers: 1979 — 1 113 527 \$; 1980 — 1 090 411 \$)	1 078 211	1 074 811
Prêt à une fédération	—	125 000
	<u>9 238 027</u>	<u>12 011 967</u>
Portion réalisable à court terme	151 800	306 800
	<u>9 086 227 \$</u>	<u>11 705 167 \$</u>

L'Institut Coopératif Desjardins étant une coopérative regroupant 22 membres, les états financiers de cet organisme ne sont pas consolidés même si le placement de la Confédération représente 99,95% du capital social émis au 31 décembre 1980, la Confédération ne détenant pas le contrôle effectif.

Notes complémentaires (suite)

au 31 décembre 1980

6 — Immobilisations

	1980		1979
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette
Terrains	566 173 \$	— \$	566 173 \$
Aménagements paysagistes	527 375	57 534	469 841
Bâtisse — 100, des Commandeurs ..	8 301 935	207 548	8 094 387
Bâtisses — autres	631 851	267 511	364 340
Mobilier et équipement	3 364 542	1 647 939	1 716 603
Ordinateurs	6 799 007	5 977 569	821 438
Dérouleurs de bandes	482 662	110 610	372 052
Disques magnétiques	724 501	332 063	392 438
Terminaux 3 600	13 869 333	5 178 707	8 690 626
Modems 3 600	842 619	158 544	684 075
Équipement de sécurité	125 947	42 593	83 354
Automobiles	31 008	11 924	19 084
Améliorations locatives	1 398 121	602 996	795 125
Oeuvres d'art	54 777	1 369	53 408
Siège social en construction	—	—	—
	<u>37 719 851 \$</u>	<u>14 596 907 \$</u>	<u>23 122 944 \$</u>
			<u>27 205 293 \$</u>

7 — Frais reportés

	1980	1979
Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs au complexe Desjardins (coût 240 316 \$)	48 070 \$	96 130 \$
Frais de développement et de conversion aux terminaux 3 600 (coût 2 716 420 \$)	—	1 358 210
Frais de développement d'un dossier d'inspection informatisé ...	37 551	—
Système téléphonique	185 524	—
	<u>271 145 \$</u>	<u>1 454 340 \$</u>

8 — Comptes à payer et frais courus

	1980	1979
Réguliers	3 626 070 \$	6 906 813 \$
Commissions sur ventes d'obligations d'épargne	171 284	532 006
Excédent à distribuer en commissions additionnelles sur ventes d'obligations d'épargne	1 037 802	280 167
Remises gouvernementales à payer pour les clients du système informatisé de paie	2 208 188	1 692 909
	<u>7 043 344 \$</u>	<u>9 411 895 \$</u>

Notes complémentaires (suite)
au 31 décembre 1980

9 — Dette à long terme

	1980	1979
Effet à payer, remboursable par versements mensuels de 140 000 \$, incluant capital et intérêts au taux de 1% au-dessus du taux préférentiel des banques à chartes avec un minimum de 10% (19,25% au 31 décembre 1980), échéant en 1981	974 256 \$	2 389 570 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur les terrains et les bâtisses 100 et 150 des Commandeurs, remboursable par versements mensuels de 61 546 \$, incluant capital et intérêts au taux de 10%, échéant le 1er février 2005. Le prêteur se réserve le droit d'exiger, en tout temps après 1984, le remboursement du solde dû	6 819 117	6 880 625
	7 793 373	9 270 195
Portion échéant à court terme	1 047 938	1 467 528
	6 745 435 \$	7 802 667 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

1981 —	1 047 938 \$
1982 —	81 234 \$
1983 —	89 561 \$
1984 —	98 741 \$
1985 —	108 862 \$

10 — Capital social

Prescrit par la loi:

Nombre illimité de parts sociales d'une valeur de 5 \$

	1980	1979
Émis: 660 397 parts sociales (641 905 en 1979)	3 301 985 \$	3 209 525 \$

18 492 parts sociales ont été émises au cours de l'exercice.

11 — Engagements contractuels

a) La Confédération s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant jusqu'en 2005. Le total des paiements minimum futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices ainsi que sur la durée résiduelle des contrats se détaillent comme suit:

	Locaux du complexe Desjardins	Autres	Équipement	Total
1981	1 383 000 \$	131 300 \$	1 880 000 \$	3 394 300 \$
1982	1 521 000	93 300	1 361 000	2 975 300
1983	1 673 000	70 200	200 000	1 943 200
1984	1 841 000	17 000	—	1 858 000
1985	2 025 000	15 700	—	2 040 700
1986 à 2005	26 600 000	—	—	26 600 000

Notes complémentaires (suite)

au 31 décembre 1980

b) La Confédération s'est portée conjointement et solidairement responsable des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins au Régime de rentes du MCPED.

12 — Impôts sur le revenu reportés

Par suite d'écarts temporaires créditeurs (dus aux immobilisations et aux frais reportés) entre le revenu comptable et le revenu imposable au montant de 1 540 000 \$, le solde créditeur des impôts sur le revenu reportés totalise 417 000 \$ au 31 décembre 1980 (133 000 \$ au 31 décembre 1979). Des pertes reportées d'exercices antérieurs au montant de 3 208 000 \$ ont réduit les impôts courant de l'exercice. À cause des particularités de la loi discutées à la note 1 e), ces impôts sur le revenu reportés créditeurs ainsi que la réduction des impôts courants dus au report de pertes subies antérieurement, ne sont pas comptabilisées au 31 décembre 1980.

13 — Limite d'investissement en bien-fonds

Dû au retrait des actifs du fonds de sécurité par suite de l'incorporation de ce dernier, l'investissement en bien-fonds de la Confédération dépasse de 2 712 869 \$, le seuil de 20% de l'actif tel que prescrit par la loi. Cependant, cette situation sera redressée en 1981 en augmentant l'actif par un prêt au fonds de sécurité dont les fonds proviendront du Gouvernement du Québec et un prêt à L'Institut Coopératif Desjardins dont les fonds seront empruntés des fédérations.

Les statistiques générales

Cette section présente au 31 décembre 1980, la situation consolidée de l'actif et du passif, la situation consolidée des revenus et dépenses des Caisses populaires et d'économie Desjardins, des onze fédérations et de La Caisse centrale Desjardins du Québec. Elle vise également à illustrer l'évolution de l'ensemble, tout en fournissant des données statistiques sur les principaux services d'épargne et de crédit utilisés par les membres.

Portant sur l'ensemble des Caisses populaires et d'économie Desjardins, des fédérations et de La Caisse centrale et ne constituant qu'un document statistique, cette section, d'une valeur informative, n'a pas fait l'objet d'examen de la part des vérificateurs de la Confédération.

Au cours de l'année 1980, le nombre de caisses d'épargne et de crédit affiliées est passé de 1 374 à 1 372.

L'évolution observée résulte des changements suivants:

- la fondation de trois Caisses populaires Desjardins;
- la fusion de cinq Caisses populaires Desjardins.

La présence physique sur le territoire s'est aussi accrue par l'ouverture de huit points de service par des caisses populaires.

On comptait donc à la fin de 1980, 1 372 Caisses populaires et d'économie Desjardins et 267 points de service.

En décembre 1980, les Caisses populaires et d'économie Desjardins regroupaient près de 4 300 000 épargnants, elles administraient 1 117 000 prêts, soit 835 000 sans garantie hypothécaire et 282 000 avec garantie hypothécaire.

Tableau 1

Le premier tableau révèle, pour décembre 1979 et décembre 1980, la situation de l'ensemble consolidé des Caisses populaires et d'économie Desjardins, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins. On constate notamment que l'actif global est passé de 10,2 \$ milliards à 11,5 \$ milliards, soit une croissance de 13,1%. Pour 1980, les données comprennent celles de La Caisse centrale Desjardins du Québec, qui a commencé ses opérations dans le courant de l'année.

Tableau 2

La situation consolidée de l'actif et du passif illustre la provenance et l'utilisation des fonds reçus par l'ensemble des Caisses populaires et d'économie Desjardins, des onze fédérations et de La Caisse centrale Desjardins.

La consolidation des situations engendre à la fin de 1980 un actif global de 11,5 \$ milliards, légèrement inférieur à celui des caisses locales. Ce phénomène est attribuable, en grande partie, à la canalisation importante de fonds, via les fédérations, soit approximativement 225 \$ millions.

Tableau 3

La situation consolidée des revenus et dépenses présente un compte rendu des opérations des caisses locales et des fédérations. On constate que 80% des revenus proviennent des activités de crédit. Quant aux dépenses, le paiement des intérêts sur les dépôts et emprunts constitue la rubrique la plus importante avec 65% du total.

Le partage observé en 1980 du trop-perçu des Caisses populaires Desjardins ayant tenu leur assemblée générale donne les résultats suivants: 43% en ristournes, 15% en impôts et 42% en virements à la réserve générale. En 1979, les montants versés à la réserve générale correspondaient à 51% du trop-perçu.

Tableau 4

L'objet de ce tableau consiste en une classification des titres détenus par les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins par catégorie de débiteurs. Par rapport à 1979, on doit signaler une amélioration notable des titres liquides détenus par les fédérations. Au total, les obligations des municipalités, des commissions scolaires, des collèges, etc. ont diminué en 1980. L'ensemble consolidé des portefeuilles a crû à un rythme moins élevé que celui des dépôts.

Tableau 5

Les prêts en cours des Caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations s'élevaient à la fin de 1980 à plus de 8,5 \$ milliards. Ils se distribuaient sommairement

entre les emprunteurs de la façon suivante: 24% aux individus et familles pour le financement de dépenses personnelles; 60% à l'habitation; 15% à l'agriculture, la pêche et aux entreprises; 1% aux municipalités, commissions scolaires et autres.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations ont accru en 1980 leur participation globale dans les diverses coopératives. Les montants détenus sous forme de prêts, de billets, d'obligations, de parts sociales et de parts privilégiées s'élèvent à environ 160 \$ millions, soit une augmentation de près de 60% par rapport à 1979.

Tableau 6

Ce tableau indique les croissances annuelles de 1976 à 1980 de l'actif et des principaux services offerts par l'ensemble des Caisses populaires et d'économie Desjardins.

En 1980, l'actif des Caisses populaires et d'économie Desjardins a progressé au rythme annuel de 12,8%. Le total des prêts en cours a progressé de 14,0% et le total des montants correspondant à la somme du capital social et des dépôts a connu une croissance annuelle de 12,7%.

En raison des taux d'intérêt présentement élevés, les types de dépôts bénéficiant d'une forte rémunération ont enregistré un rythme de progression plus accentué que ceux dont la rémunération est moins élevée. Le taux de croissance annuelle des dépôts d'épargne stable a été de 28,1% et celle des dépôts à terme de 14,5%.

Tableau 7

Le nombre et la valeur des prêts effectués annuellement par les Caisses populaires et d'économie Desjardins font l'objet de ce tableau.

En 1980, les Caisses populaires et d'économie Desjardins ont consenti 624 000 prêts pour une valeur de 4,6 \$ milliards. Le nombre de prêts effectués sans garantie hypothécaire a été de 562 000, pour un montant de 2,9 \$ milliards et le nombre de prêts avec garantie hypothécaire s'est élevé à 62 000, pour une valeur de 1,8 \$ milliard. Malgré le

repli du nombre de prêts consentis en 1980, la valeur moyenne de ceux-ci a augmenté sensiblement.

Tableau 8

Ce tableau illustre l'évolution de la structure des prêts et de la structure des dépôts rencontrée au cours des cinq dernières années.

Par rapport au total du capital social et des dépôts, le solde des prêts sans garantie hypothécaire correspond en décembre 1980 à 25,4%, soit à un niveau supérieur à celui existant à la fin de 1979. Quant au solde des prêts avec garantie hypothécaire, le rapport s'établit à 53,3% en regard de 53,1% à la fin de l'année précédente.

En 1980, 85% de l'augmentation du total du capital social et des dépôts d'épargne ont été accordés à des prêts. L'augmentation du capital social et des dépôts a été de 1,2 \$ milliard en regard de 1,0 \$ milliard pour les prêts.

Les dépôts d'épargne avec opérations représentent, en décembre 1980, 26,0% du total du capital social et des dépôts d'épargne. La baisse de l'importance relative des dépôts d'épargne avec opérations se continue en 1980.

Quant aux dépôts d'épargne stable et aux dépôts d'épargne à terme, leur importance relative respective est passée, au cours de l'année 1980, de 25,6% à 29,0% pour l'épargne stable et de 39,8% à 40,5% pour l'épargne à terme.

Ensemble consolidé des Caisses populaires et d'économie Desjardins des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins

Situation de l'actif et du passif

(en milliers de dollars)

Tableau 1

ACTIF	1979	1980*	Croissance
	\$	\$	%
ENCAISSE			
Numéraire et effets en main	254 057	298 040	
Dépôts banques à charte	26 405	67 150	
Dépôts fédérations, C.P.E.D. et autres institutions du M.C.P.E.D.	—	136	
Effets en transit et autres	51 056	110 975	
Total de l'encaisse	331 518	476 301	
PORTEFEUILLE			
Titres liquides	1 258 659	1 498 885	
Placements	567 283	434 814	
Autres valeurs	146 306	138 798	
Total du portefeuille	1 972 248	2 072 497	5,1
PRÊTS			
Sans garantie hypothécaire	2 454 632	2 819 675	14,9
Avec garantie hypothécaire	5 076 008	5 749 431	13,3
Total des prêts	7 530 640	8 569 106	13,8
Immobilisations	215 282	241 792	
Autres éléments de l'actif	154 590	183 420	
TOTAL DE L'ACTIF	10 204 278	11 543 116	13,1

PASSIF	1979	1980*	Croissance
	\$	\$	%
DÉPÔTS			
Épargne avec opérations	2 777 038	2 830 048	1,9
Épargne stable	2 428 997	3 110 907	28,1
Épargne à terme	3 780 026	4 332 108	14,6
Total des dépôts	8 986 061	10 273 063	14,3
Emprunts	37 651	26 057	
Autres éléments du passif	268 570	346 061	
TOTAL DU PASSIF	9 292 282	10 645 181	
Trop-perçu non réparti	68 687	88 134	
Capital social	544 619	484 517	
Réserves	298 690	325 284	
TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES	10 204 278	11 543 116	13,1

* Pour les statistiques de 1979, les données présentées ne comprennent pas celles de La Caisse centrale Desjardins du Québec qui a commencé à opérer en 1980.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

**Les Caisses populaires et d'économie Desjardins
les fédérations et la Caisse centrale Desjardins
Situation consolidée de l'actif et du passif
au 31 décembre 1980 (en milliers de dollars)**

Tableau 2

ACTIF	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Caisse centrale	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
ENCAISSE					
Numéraire et effets en main	270 585	27 456	—	298 040	2,6
Dépôts banques à charte	8 678	58 472	—	67 150	0,6
Dépôts fédérations, C.P.E.D. et autres institutions du M.C.P.E.D. ...	1 898 844	37 562	161	136*	—
Effets en transit et autres	—	—	—	110 975*	0,9
Total de l'encaisse	2 178 107	123 490	161	476 301	4,1
PORTEFEUILLE ⁽¹⁾					
Titres liquides	561 405	1 436 442	28 451	1 498 885*	13,0
Placements	94 685	340 129	—	434 814	3,8
Autres valeurs	43 710	544 356	—	138 798*	1,2
Total du portefeuille	699 800	2 320 927	28 451	2 072 497	18,0
PRÊTS ⁽²⁾					
Sans garantie hypothécaire	2 717 439	319 170	—	2 819 675*	24,4
Avec garantie hypothécaire	5 710 724	60 633	—	5 749 431*	49,8
Total des prêts	8 428 163	379 803	—	8 569 106	74,2
Immobilisations	215 826	25 658	308	241 792	2,1
Autres éléments de l'actif	133 651	61 836	385 306	183 420*	1,6
TOTAL DE L'ACTIF	11 655 547	2 911 714	414 226	11 543 116	100,0

PASSIF	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Caisse centrale	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
DÉPÔTS					
Dépôts des C.P.E.D. ou fédérations	—	1 706 877	3 600	—*	—
Épargne avec opérations	2 786 350	100 522	—	2 830 048*	24,5
Épargne stable	3 110 907	—	—	3 110 907*	26,9
Épargne à terme	4 330 741	594 737	—	4 332 108*	37,6
Total des dépôts	10 227 998	2 402 136	3 600	10 273 063	89,0
Emprunts	247 949	9 713	—	26 057*	0,2
Autres éléments du passif	332 434	409 523	1 426	346 061*	3,0
TOTAL DU PASSIF	10 808 381	2 821 372	5 026	10 645 181	92,2
Trop-perçu non réparti	71 745	16 389	—	88 134	0,8
Capital social	484 477	39 613	409 200	484 517*	4,2
Réserves	290 944	34 340	—	325 284	2,8
TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES	11 655 547	2 911 714	414 226	11 543 116	100,0

(1) Pour la répartition détaillée, voir tableau 4.

(2) Pour la répartition détaillée, voir tableau 5.

La situation consolidée indique la véritable utilisation des fonds reçus par les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins du Québec.

* Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « Ensemble consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations **Situation consolidée des revenus et des dépenses** du 01/01/80 au 31/12/80 (en milliers de dollars)

Tableau 3

	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	%
REVENUS				
Intérêts sur prêts	1 080 552	44 777	1 099 521*	80,2
Intérêts sur encaisse et placements ..	187 404	196 267	223 379*	16,3
Autres revenus	40 790	23 491	47 786*	3,5
Total	1 308 746	264 535	1 370 686	100,0
DÉPENSES				
Salaires et avantages sociaux	203 496	35 324	238 820	18,4
Intérêts sur dépôts et emprunts	826 257	196 683	836 412*	64,7
Autres dépenses	209 589	25 367	218 460*	16,9
Total	1 239 342	256 945	1 293 692	100,0
TROP-PERÇU NON RÉPARTI⁽¹⁾ ...	69 404	7 590	76 994	

(1) La différence observée entre le trop-perçu non réparti dans la situation consolidée de l'actif et du passif (tableau 2) et celle des revenus et dépenses s'explique en raison de la non-simultanéité des exercices financiers des Caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations.

* Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins les fédérations et la Caisse centrale Desjardins **Répartition du portefeuille** au 31 décembre 1980 (en milliers de dollars)

Tableau 4

	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Caisse centrale	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
TITRES LIQUIDES					
Bons du trésor, billets, etc.	—	605 219	28 451	633 670	30,6
Dépôts à terme	523 813	30 163	—	26 563*	1,3
Canada	324	426 808	—	427 132	20,6
Québec	34 129	306 176	—	340 305	16,4
Hydro-Québec	3 139	68 076	—	71 215	3,4
Sous-total	561 405	1 436 442	28 451	1 498 885	72,3
PLACEMENTS					
Municipalités	56 067	199 056	—	255 123	12,3
Commissions scolaires	31 378	91 708	—	123 086	6,0
Collèges, hôpitaux, fabriques	7 240	49 365	—	56 605	2,7
Sous-total	94 685	340 129	—	434 814	21,0
AUTRES VALEURS					
Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins	41 538	506 800	—	99 070*	4,8
Actions et placements divers	2 172	37 556	—	39 728	1,9
Sous-total	43 710	544 356	—	138 798	6,7
TOTAL	699 800	2 320 927	28 451	2 072 497	100,0

* Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « Ensemble consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

Répartition des prêts en cours selon l'activité

(en milliers de dollars)

Tableau 5

CATÉGORIES	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Au 31 décembre	
			Ensemble consolidé 1980	Ensemble consolidé 1979 (révisé)
	\$	\$	\$	\$
PERSONNEL				
Budget familial	157 375	—	157 375	142 198
Automobile	744 506	—	744 506	712 164
Achat de biens durables	151 744	—	151 744	145 311
Éducation	160 034	—	160 034	132 550
Consolidation de dettes	450 753	559	451 312	376 379
Autres	350 870	—	350 870	317 729
Sous-total	2 015 282	559	2 015 841	1 826 331
HYPOTHÉCAIRE À L'HABITATION				
Réparations de maisons	578 697	1 748	580 445	509 870
Achat de maisons neuves	2 123 242	6 412	2 129 654	1 963 923
Achat d'autres habitations	1 847 199	5 578	1 852 777	1 677 100
Autres	619 415	1 870	621 285	520 075
Sous-total	5 168 553	15 608	5 184 161	4 670 968
ENTREPRISE				
Agriculture	441 344	—	441 344	298 797
Pêcheries	6 270	—	6 270	5 195
Coopératives, commerces et industries	785 556	59 638	845 194	657 928
Caisses	—	238 860	—*	—*
Sous-total	1 223 170	298 498	1 292 808	961 920
CORPS PUBLICS				
Municipalités	28 857	14 134	42 991	41 962
Commissions scolaires	19 397	44 351	63 748	54 425
Autres	4 822	6 783	11 605	7 872
Sous-total	53 076	65 268	118 344	104 259
TOTAL	8 470 081	379 933	8 611 154*	7 563 478*
Moins provisions pour créances douteuses	(41 917)	(131)	(42 048)	(32 838)*
TOTAL NET	8 428 163	379 802	8 569 106*	7 530 640*

Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « Ensemble consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins **Actif, prêts, capital social et dépôts** **Taux de croissance annuelle de 1976 à 1980**

Tableau 6

	1976	1977	1978	1979*	1980*
	%	%	%	%	%
ACTIF	21,5	20,4	16,9	13,2	12,8
Prêts sans garantie hypothécaire	24,5	19,4	16,2	22,2	15,7
Prêts avec garantie hypothécaire	32,0	29,9	20,3	21,0	13,2
Total des prêts	29,4	26,5	19,0	21,3	14,0
Capital social	16,3	30,8	7,6	(17,8)	(11,0)
Épargne avec opérations	8,7	10,4	7,2	(0,5)	1,4
Épargne stable	37,1	23,3	21,3	37,5	28,1
Épargne à terme	31,5	25,6	24,7	15,7	14,5
Total du capital social et des dépôts ...	21,2	19,7	16,3	12,3	12,7

* Les statistiques de 1979 et de 1980, les données présentées comprennent celles des caisses de la Fédération des caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins

Prêts effectués — Nombre et valeur de 1976 à 1980

(nombre et valeur en milliers)

Tableau 7

	1976		1977		1978		1979*		1980*	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Prêts sans garantie hypothécaire	422	1 264 394	515	1 566 312	504	1 787 334	594	2 434 629	562	2 852 987
Prêts avec garantie hypothécaire	57	1 077 682	73	1 471 664	63	1 475 754	70	1 867 618	62	1 759 376
Total des prêts	479	2 342 076	588	3 037 976	567	3 263 088	664	4 302 247	624	4 612 363

* Pour les statistiques de 1979 et de 1980, les données présentées comprennent celles des caisses de la Fédération des caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins

Prêts, capital social et dépôts

Structures comparées de 1976 à 1980

Tableau 8

	1976		1977		1978		1979 ⁽¹⁾		1980 ⁽¹⁾	
	SOLDE en mil- liers de \$	PRORATA capital social et dépôts %	SOLDE en mil- liers de \$	PRORATA capital social et dépôts %	SOLDE en mil- liers de \$	PRORATA capital social et dépôts %	SOLDE en mil- liers de \$	PRORATA capital social et dépôts %	SOLDE en mil- liers de \$	PRORATA capital social et dépôts %
Prêts sans garantie hypothécaire	1 279 996	21,7	1 528 294	21,7	1 775 526	21,7	2 348 735	24,7	2 717 439	25,4
Prêts avec garantie hypothécaire	2 638 685	44,8	3 427 265	48,6	4 122 556	50,3	5 043 864	53,1	5 710 724	53,3
Total des prêts	3 918 681	66,5	4 955 559	70,3	5 898 082	72,0	7 392 599	77,8	8 428 163	78,7
Capital social	469 471	8,0	613 848	8,7	660 301	8,1	544 595	5,7	484 477	4,5
Épargne avec opérations	2 292 759	39,0	2 530 587	35,9	2 712 673	33,1	2 746 602	28,9	2 786 350	26,0
Épargne stable*	1 079 725	18,3	1 331 329	18,9	1 614 251	19,7	2 428 997	25,6	3 110 907	29,0
Épargne à terme	2 046 068	34,7	2 569 561	36,5	3 205 164	39,1	3 780 927	39,8	4 330 741	40,5
Total du capital social et des dépôts	5 888 023	100,0	7 045 325	100,0	8 192 389	100,0	9 501 121	100,0	10 712 475	100,0

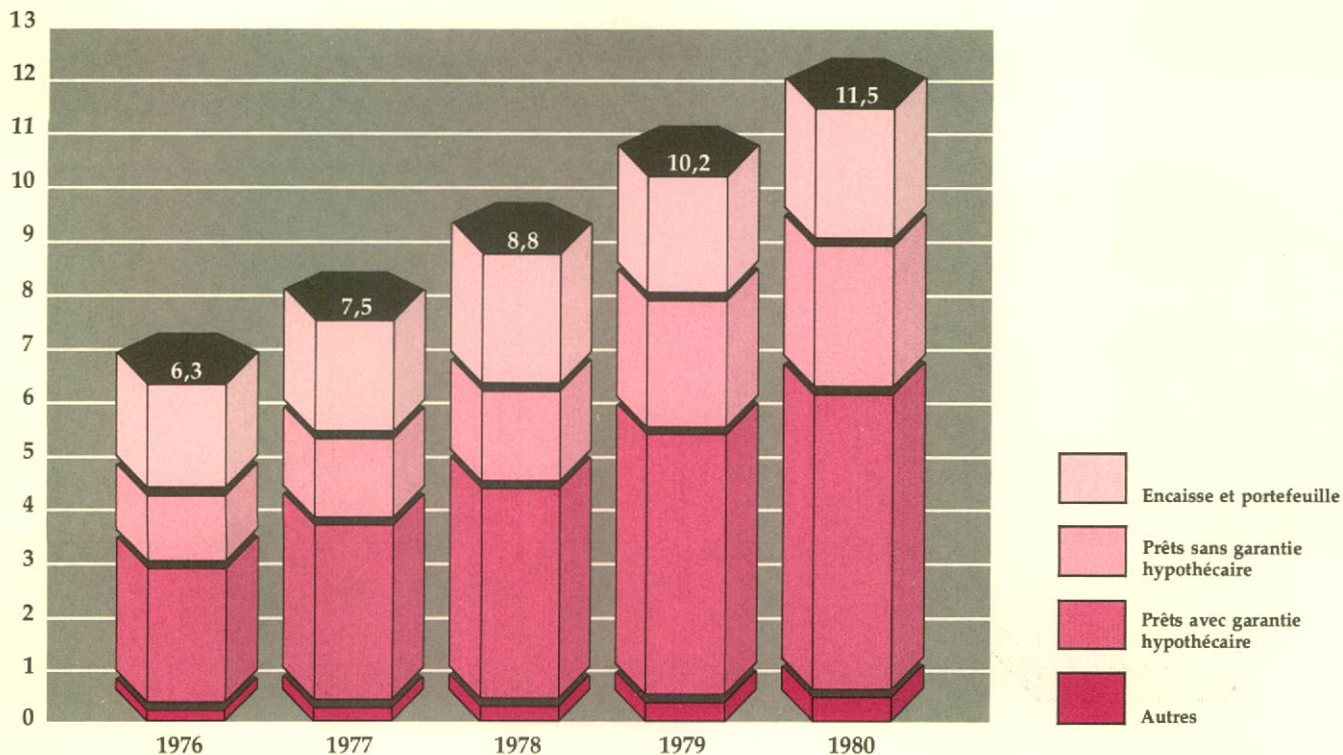
(1) Pour les statistiques de 1979 et de 1980, les données présentées comprennent celles des caisses de la Fédération des caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

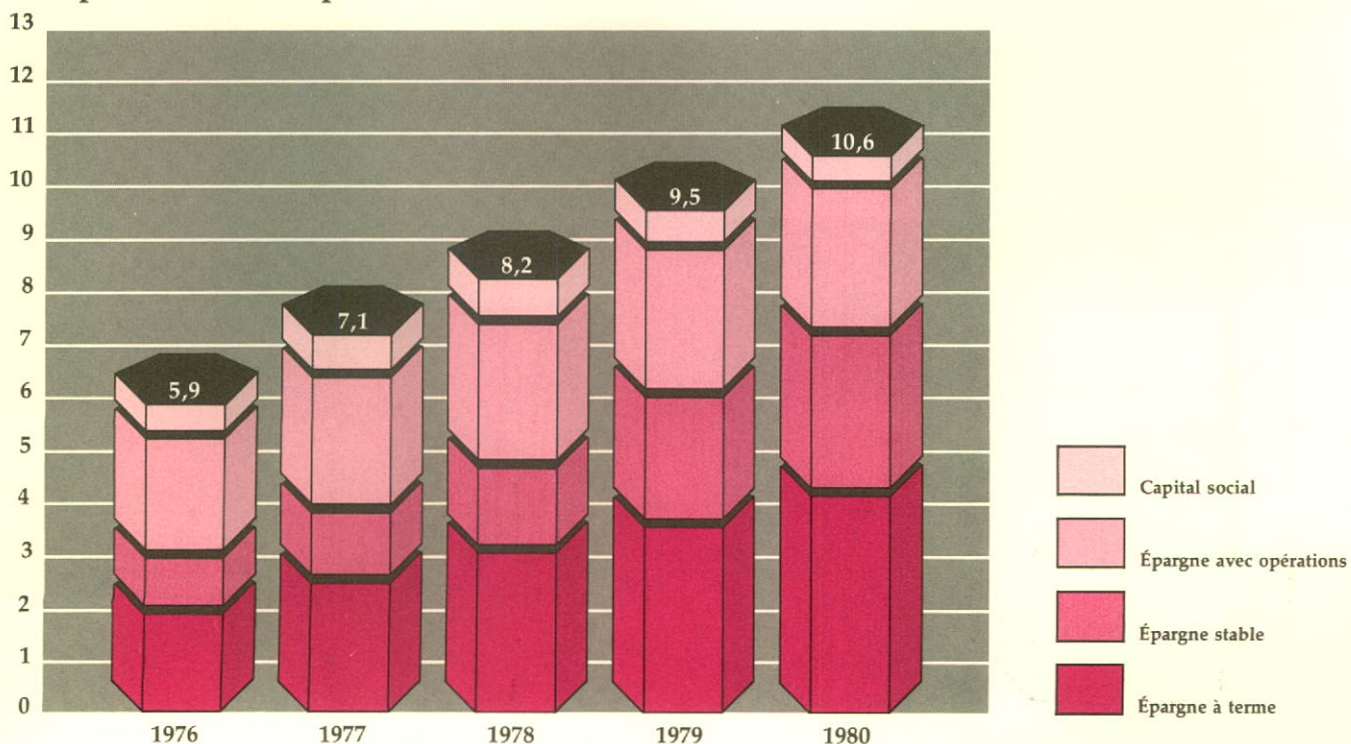
La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les Caisses populaires et d'économie Desjardins les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec Évolution de 1976 à 1980 Actif, capital social et dépôts (en milliards de \$)

Actif



Capital social et dépôts

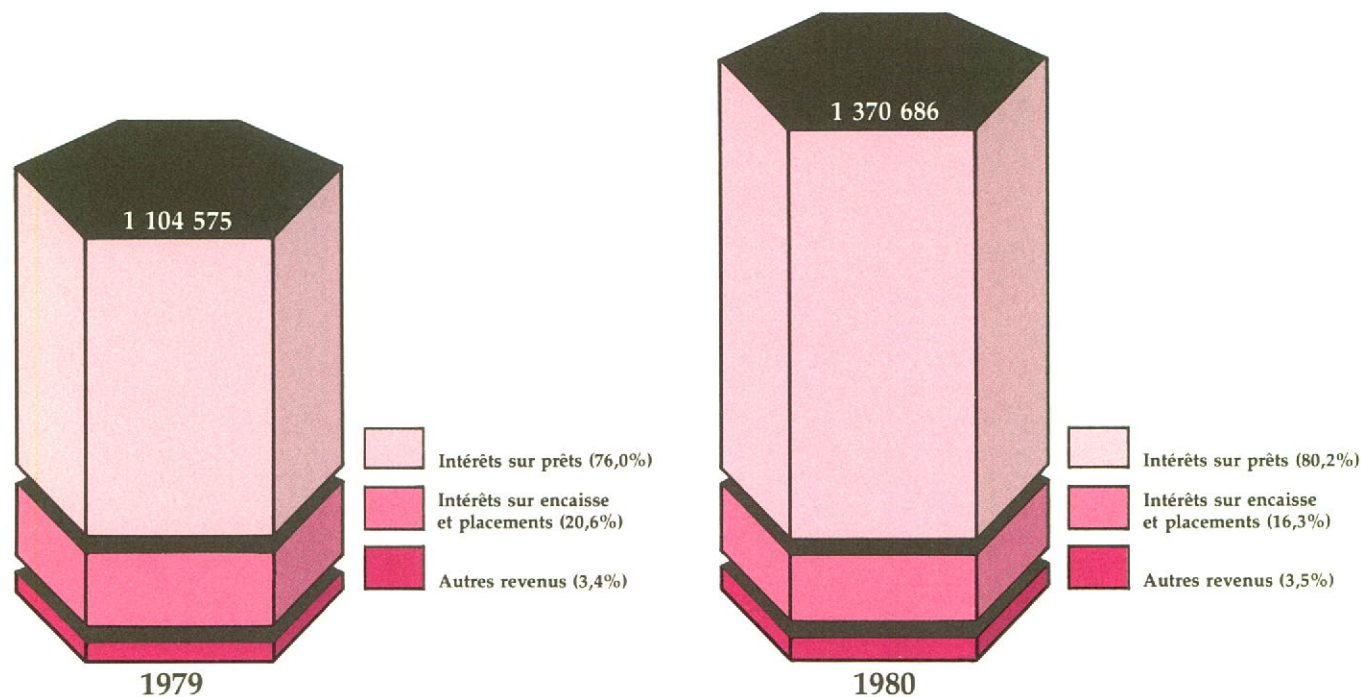


Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

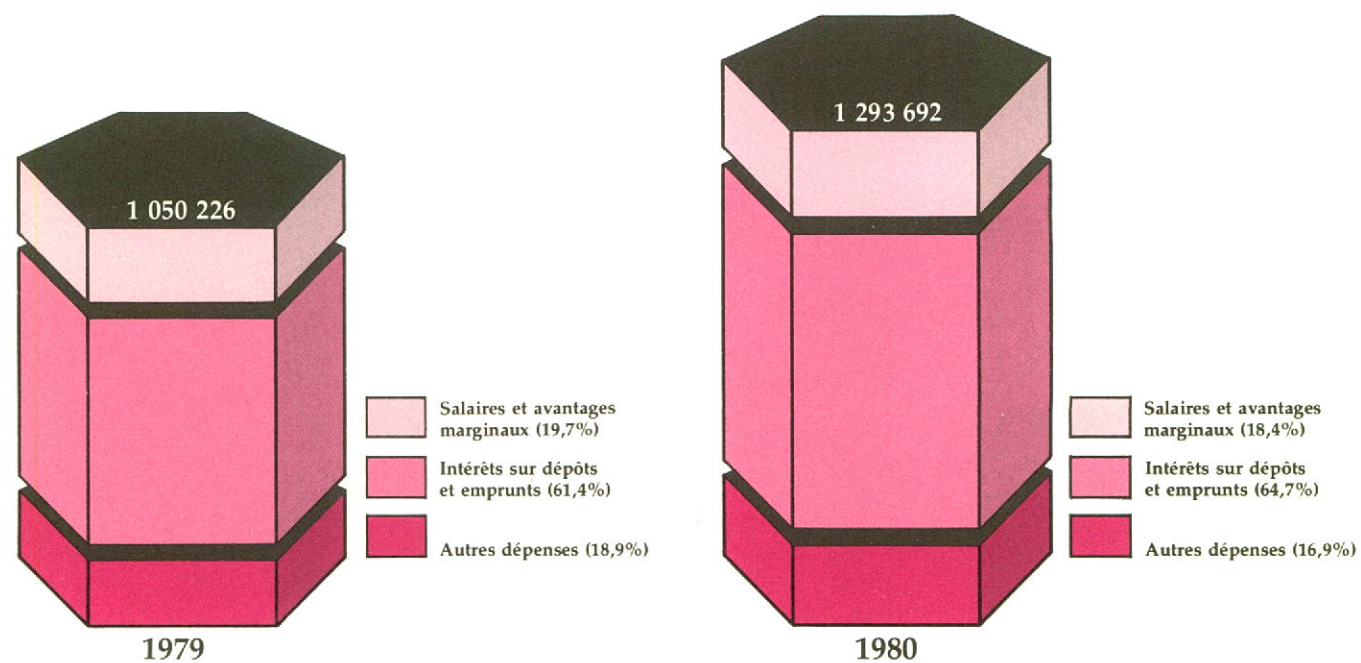
Revenus et dépenses 1979 et 1980

Total et répartition (en milliers de \$)

Revenus

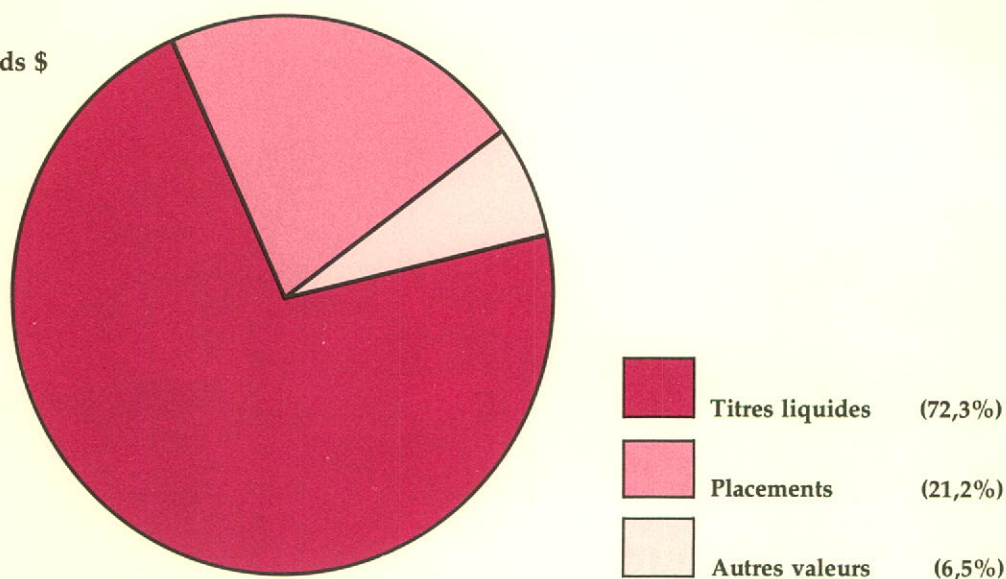


Dépenses



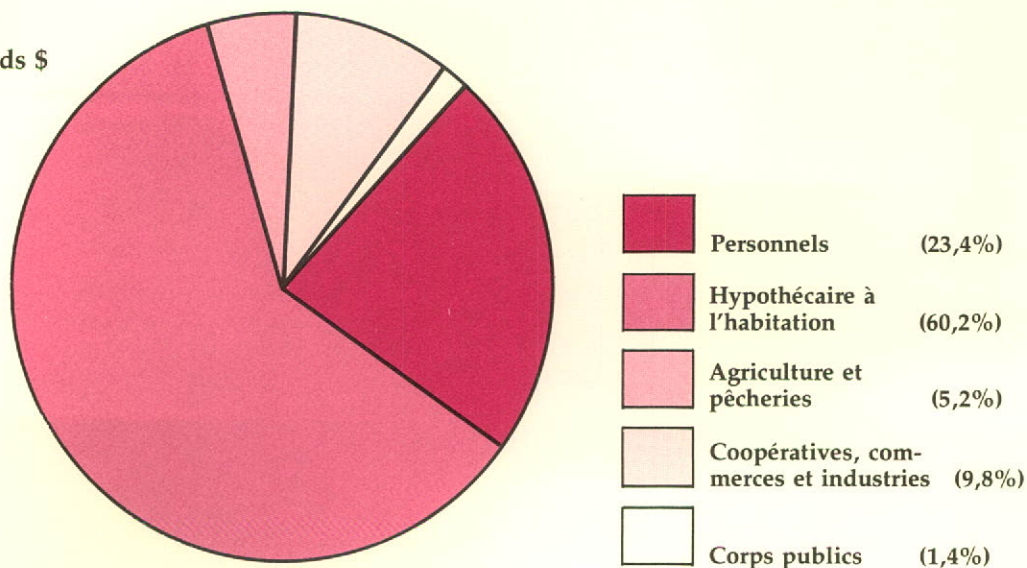
Les Caisses populaires et d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec Répartition du portefeuille 1980

1980
2,07 milliards \$



Les Caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations Répartition des prêts en cours 1980

1980
8,57 milliards \$



Couverture: G. Beaupré — J. Hamel
Mise en page intérieure: Carole Pouliot
Réalisation: Direction des communications
La Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins

